



Anael Finance WS

Charges constatées d'avance

Version V4R6

Documentation utilisateur

Copyright © 2022 Infor

Tous droits réservés. Les termes et marques de conception mentionnés ci-après sont des marques et/ou des marques déposées d'Infor et/ou de ses partenaires et filiales. Tous droits réservés. Toutes les autres marques répertoriées ci-après sont la propriété de leurs propriétaires respectifs.

Avertissement important

Les informations contenues dans cette publication (y compris toute information supplémentaire) sont confidentielles et sont la propriété d'Infor.

En accédant à ces informations, vous reconnaissez et acceptez que ce document (y compris toute modification, traduction ou adaptation de celui-ci) ainsi que les copyrights, les secrets commerciaux et tout autre droit, titre et intérêt afférent, sont la propriété exclusive d'Infor. Vous acceptez également de ne pas vous octroyer les droits, les titres et les intérêts de ce document (y compris toute modification, traduction ou adaptation de celui-ci) en vertu de la présente, autres que le droit non-exclusif d'utilisation de ce document uniquement en relation avec et au titre de votre licence et de l'utilisation du logiciel mis à la disposition de votre société par Infor conformément à un contrat indépendant (« Objectif »).

De plus, en accédant aux informations jointes, vous reconnaissez et acceptez que vous devez respecter le caractère confidentiel de ce document et que l'utilisation que vous en faites se limite aux Objectifs décrits ci-dessus.

Infor s'est assuré que les informations contenues dans cette publication sont exactes et complètes.

Toutefois, Infor ne garantit pas que les informations contenues dans cette publication ne comportent aucune erreur typographique ou toute autre erreur, ou satisfont à vos besoins spécifiques. En conséquence, Infor ne peut être tenu directement ou indirectement responsable des pertes ou dommages susceptibles de naître d'une erreur ou d'une omission dans cette publication (y compris toute information supplémentaire), que ces erreurs ou omissions résultent d'une négligence, d'un accident ou de toute autre cause.

Reconnaissance des marques

Tous les autres noms de société, produit, commerce ou service référencé peuvent être des marques déposées ou des marques de leurs propriétaires respectifs.

Informations de publication

Version : Anael Finance WS V4R6

Date de publication : 23 septembre 2022

Code du document : code_document (facultatif)

Table des matières

À propos de ce manuel	7
Public concerné	8
Pré-requis	8
Organisation.....	8
Documents liés	8
Historique du document.....	8
Contacter Infor	9
Chapitre 1 Principe des charges constatées d'avance	10
Schéma de synthèse	12
Données	12
Résultat dans le tableau suivant	12
Chapitre 2 Paramétrage.....	14
Comptes généraux	14
Contrôle des zones.....	15
Comptes automatiques.....	15
Chapitre 3 Enregistrement des charges.....	18
Saisie des écritures	18
Principe.....	18
Contrôle des zones.....	18
Modification du tableur de la saisie des écritures	19
Modification des dates de validité sur un mouvement	20
Enregistrement de l'écriture dans le brouillard.....	22
Enregistrement de l'écriture en écriture différée	22
Intégration des écritures batch	22
Evolutions fonctionnelles	22
Liste de contrôle batch	23

Comptabilisation des écritures batch	24
Mise à jour des écritures batch.....	25
Evolutions fonctionnelles.....	25
Onglet « Informations complémentaires »	25
Onglet « Zones analytiques »	26
Validation du brouillard	27
Extourne des écritures.....	27
Alimentation de la table des historiques de dates de validité	28
Edition des anomalies de validation du brouillard	29
Liste de contrôle	29
Chapitre 4 Comptabilisation des CCA	31
Comptabilisation des CCA sur exercice	31
Critères de sélection.....	32
Contrôles	32
Traitement.....	38
Liste de contrôle	41
Comptabilisation des CCA hors exercice	43
Critères de sélection.....	44
Contrôles	44
Traitement.....	49
Liste de contrôle	51
Chapitre 5 Autres traitements	56
Consultations	56
Journaux	56
Comptes généraux	57
Comptes auxiliaires	63
Recherche des écritures.....	64
Recherche en « comptabilité générale et auxiliaire »	64
Recherche en « comptabilité analytique »	69
Editions	71
Comptes rendus de saisie.....	71
Grand livre général	72
Grand livre analytique.....	73
Journaux	74
Chapitre 6 Extourne des OD de fin d'année.....	76

Applications aux CCA de fin d'année	76
Critères de sélection.....	77
Contrôle des zones.....	77
Traitement.....	79

À propos de ce manuel

Ce document a pour objectif de décrire le périmètre fonctionnel des « Charges constatées d'Avance » (CCA).

Lors de la comptabilisation de certaines écritures de charge ou de produit, le montant saisi sur le mouvement de comptabilité générale peut correspondre à plusieurs périodes sur un même exercice, ou à cheval sur plusieurs exercices.

Si le compte de charge ou de produit est de type « Charge/Produit constaté d'avance », une amplitude de dates de validité de la charge est alors renseignée sur le mouvement comptable. Cette date est ensuite mémorisée sur le mouvement de comptabilité générale et sur les mouvements analytiques associés dans une table des historiques de dates de validité. Cette date de validité peut être modifiée en consultation des comptes généraux et en recherche des écritures. Elle est également éditée sur les différents états standards.

Les charges constatées d'avance sont exploitées dans deux traitements principaux :

- Comptabilisation des CCA sur exercice ET
- Comptabilisation des CCA hors exercice.

Le traitement de comptabilisation des CCA sur exercice permet de conserver le montant de la charge réelle à fin de période sur les comptes de charge et/ou de produit (définis CG de charge/produit constaté d'avance). Pour cela, ce traitement extourne (en sens ou en signe) le montant de la charge ou du produit correspondant aux périodes postérieures à la période de sélection avec contrepartie sur le compte sur un compte (486 ou 487) défini à cet effet dans les comptes automatiques.

Le traitement de comptabilisation des CCA hors exercice permet de mettre en évidence le montant des charges ou produits qui concernent l'exercice précédent, (les factures de charge ou de produit sont comptabilisées sur l'exercice (N), avec une date de début de validité sur l'exercice précédent). Pour cela, le traitement extourne (en sens ou en signe) le montant de la charge ou du produit correspondant à l'exercice précédent avec contrepartie sur un compte défini à cet effet dans les comptes automatique.

Les écritures comptables et extracomptables peuvent être exploitées, et les journaux analytiques (Type Y) sont exclus de ce traitement.

Le traitement « Charges constatées d'avance » correspond au module n° 22.

Public concerné

Clients d'Anael Finance WS :

- Responsables de service
- Comptables

Pré-requis

Posséder le module 22 « Charges constatées d'avance » verrouillé par clé d'accès.

Organisation

Ce tableau décrit les chapitres de ce manuel :

Chapitre	Description

Documents liés

Vous pouvez trouver les documents dans la section relative à la documentation produit sur le portail Infor Support Portal, tel que décrit dans la section « Contacter Infor », page 9.

Historique du document

Version	Date	Auteur	Contenu
1.0	Nov. 2010	Claudie ENEZ	Création document
2.0	Janvier 2012	Ingrid MARY	Application du nouveau modèle Word

Version	Date	Auteur	Contenu
2.1	24 décembre 2012	Claudie ENEZ	V4R5 : Ajout du critère « Libellé de l'écriture d'origine » et génération dernière période de l'exercice autorisée dans un journal à extourne
2.2	Nov 2013 Février 2014	B.Quevedo Claudie ENEZ	Autoriser dates validité sur plusieurs exercices Réextraction des CCA sur exercice, et hors exercice : exclusion des journaux OD de CCA
2.3	Avril 2014	B.Quevedo	Application du nouveau modèle Word. Extourne de fin d'année
2.4	10 Mars 2015	Claudie ENEZ	V4R5 : Consultation CG et Recherche des écritures « Modification des autres zones » : contrôle date de fin de validité CCA par rapport à la dernière période de comptabilisation.
2.5	Juin 2022	G Mailley-Laurent	V4R6 : Application du nouveau modèle Word

Contacteur Infor

Pour toute question sur les produits Infor, rendez-vous sur <https://concierge.infor.com> et créez un cas.

Si nous modifions ce document après la sortie du produit, nous en publierons une nouvelle version sur le portail Infor Support Portal. Pour accéder à la documentation, sélectionnez **Rechercher > Parcourir la documentation**. Nous vous conseillons de consulter régulièrement ce portail afin de prendre connaissance des mises à jour de la documentation.

Pour tout commentaire sur la documentation Infor, vous pouvez envoyer un courrier à l'adresse documentation@infor.com.

Chapitre 1 Principe des charges constatées d'avance

Les différents traitements impactés par cette nouvelle fonctionnalité sont les suivantes :

- Saisie des écritures :

Si un compte général (charge ou produit) déclaré de type CCA est comptabilisé sur un mouvement, alors une fenêtre s'affiche en saisie des écritures afin de renseigner une amplitude de dates de validité de la charge.

Cette amplitude de dates de validité peut être obligatoire, ou facultative en fonction du paramétrage du compte général. Si le compte général n'est pas de type CCA, cette fenêtre n'est jamais affichée.

Si le compte général est soumis à analytique, les mouvements analytiques associés au mouvement général inducteur sont automatiquement affectés de cette même date de validité.

- Intégration des écritures :

Si un compte général (charge ou produit) déclaré de type CCA est comptabilisé sur un mouvement de comptabilité générale, alors l'amplitude de dates de validité de la charge est contrôlée lors du contrôle BATCH des écritures de FMINTEGRATION.

Cette amplitude de dates de validité peut être obligatoire, ou facultative en fonction du paramétrage du compte général. Si le compte général n'est pas de type CCA, l'amplitude de dates de validité ne doit pas être renseignée.

Si le compte général est soumis à analytique, les mouvements analytiques associés au mouvement général inducteur sont automatiquement affectés de cette même date de validité lors de l'intégration effective des écritures dans le brouillard.

Désormais, les listes de contrôle BATCH éditent l'amplitude de dates de validité quand elle est renseignée sur le mouvement de comptabilité générale.

- Mise à jour des écritures BATCH :

La mise à jour des écritures BATCH a fait l'objet d'une modification afin de permettre la modification des dates de validité sur les mouvements de comptabilité générale.

- Validation du brouillard :

La validation du brouillard a l'objet d'une modification afin de prendre en compte les dates de validité de la charge mémorisées dans le brouillard. Désormais, si un mouvement comptable

et les mouvements analytiques associés ont l'amplitude de dates de validité renseignée, alors la validation du brouillard alimente automatiquement la table des historiques de dates de validité référencé FMCCADAT.

Ce principe s'applique également aux extournes d'écritures qui sont générées par la validation du brouillard.

- Edition des anomalies de validation du brouillard :

Désormais, la liste de contrôle des anomalies du brouillard édite l'amplitude de dates de validité quand elle est renseignée sur les mouvements comptables (mouvements de comptabilité générale et analytique associés).

- Comptabilisation des charges constatées d'avance

Ce nouveau traitement se décompose en deux options :

o Comptabilisation des CCA sur l'exercice :

Ce traitement permet d'obtenir la charge réelle de l'exercice à une date donnée sur les comptes généraux qui sont déclarés de type « Charge/produit constaté d'avance », il est lancé par exercice. Il extourne automatiquement (en sens ou en signe) le montant de la charge correspondant aux périodes postérieures à la période de sélection.

Il est conseillé de créer un journal d'OD dédié aux CCA lors de la « Comptabilisation des CCA sur exercice ».

o Comptabilisation des CCA hors exercice :

Ce traitement permet de mettre en évidence le montant de la charge enregistrée sur N qui correspond à l'exercice précédent (N-1) sur les comptes généraux de type CCA, il est lancé par exercice. Il extourne automatiquement (en sens ou en signe) le montant de la charge correspondant à l'exercice antérieur.

Il est conseillé de créer un journal d'OD dédié aux CCA lors de la « Comptabilisation des CCA hors exercice ».

- Consultations :

Les consultations standards ont fait l'objet de modifications afin de permettre l'affichage de la date de validité de la charge ou du produit constaté d'avance. La modification de la date de validité est rendue possible sous certaines conditions fonctionnelles.

o Les différentes consultations sont les suivantes :

- o Journaux
- o Comptes généraux
- o Tiers
- o Recherche des écritures
- o Recherche en comptabilité générale
- o Recherche en comptabilité analytique

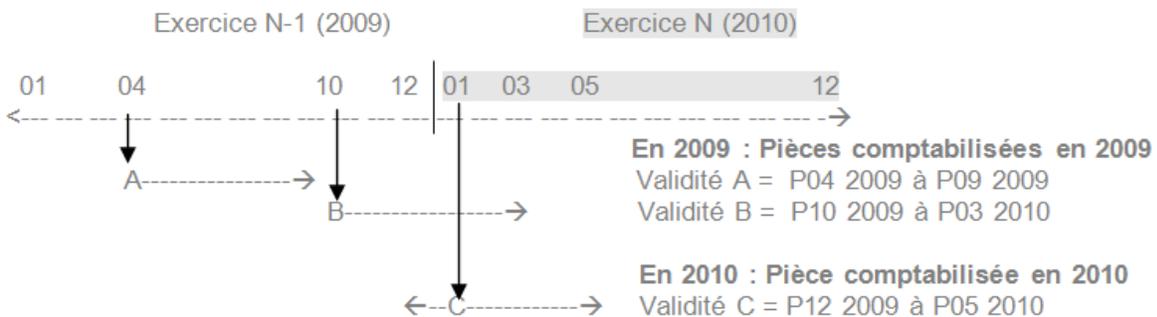
- Editions :

- o Si l'amplitude de dates de validité est renseignée sur les mouvements de comptabilité générale et/ou analytique, alors elles sont désormais éditées sur les éditions standards :
- o Grand-livre général

- Grand-livre analytique
- Journaux
- Comptes-rendus de saisie

Schéma de synthèse

Données



Résultat dans le tableau suivant

Comptabilisation des charges constatées d'avance : les écritures peuvent être comptabilisées en type comptable (type C) ou en type extracomptable (Type E).

Important : Au cours de l'exercice (sauf dernière période de l'exercice), le journal de comptabilisation des CCA doit être à extourne sur P+1.

Traitements	Arrêté au	Montant CCA	Comptes automatiques
Comptabilisation des CCA sur exercice			
2009 : A	30/04/09	5/6 de la charge A	Types de compte 21 et 22 dans la table des comptes automatiques FPCPTAUTO
	31/05/09	4/6 de la charge A	
	30/06/09	3/6 de la charge A	
	31/07/09	2/6 de la charge A	
	31/08/09	1/6 de la charge A	
	30/09/09	rien	
2009 : B	31/10/09	5/6 de la charge B	
	30/11/09	4/6 de la charge B	
	31/12/09	3/6 de la charge B	
2010 : C	31/01/10	4/6 de la charge C	
	28/02/10	3/6 de la charge C	
	31/03/10	2/6 de la charge C	
	30/04/10	1/6 de la charge C	
	31/05/10	rien	
Comptabilisation des charges Hors Exercice			
2010 : C	31/01/10	1/6 de la charge C	Types de compte 23 et 24 dans la table des comptes automatiques FPCPTAUTO
	28/02/10	1/6 de la charge C	
	31/03/10	1/6 de la charge C	
	30/04/10	1/6 de la charge C	
	31/05/10	1/6 de la charge C	
	30/06/10	1/6 de la charge C	
	31/07/10	1/6 de la charge C	
	31/08/10	1/6 de la charge C	
	30/09/10	1/6 de la charge C	
	31/10/10	1/6 de la charge C	
	30/11/10	1/6 de la charge C	
	31/12/10	1/6 de la charge C	

Pour l'exemple, la fraction est donnée en fonction du nombre de mois.

Chapitre 2 Paramétrage

Comptes généraux

Afin d'exploiter le module des charges constatées d'avance, deux zones ont été ajoutées en maintenance des comptes généraux :

- Charge / produit constaté d'avance
- Date obligatoire

L'écran de maintenance des comptes généraux se présente désormais comme suit :

The screenshot displays the 'Comptes généraux' maintenance screen in the Infor FMS Anael finance 4.3.0.0 application. The interface is divided into several sections:

- Table of Accounts:** A table with columns 'Compte' and 'Libellé long'. The selected account is 613000, labeled 'LOYER CCAobligato'. Other visible accounts include 613500 (LOYER CCA date facult), 613700 (Loyer Nancy + tab répat), 613800 (Loyer PARIS), and 613900 (Loyer BREST).
- Configuration Panel:** A detailed configuration area for the selected account, organized into tabs: 'Compte général', 'Axes analytiques', 'Axes reporting', and 'Gestion'.
 - Date d'ouverture:** 01/01/2000
 - Date fermeture:** (empty)
 - Auxiliaire par défaut:** (empty)
 - Prise en compte pour le chiffre d'affaires:** Chiffre d'affaires HT
 - Nature du compte:** 3 - Compte de résultat
 - Code de TVA:** 4 - TVA 19.60 %
 - Nature de TVA:** (empty)
 - Type de TVA:** (empty)
 - Compte de TVA à déclarer:** (empty)
 - Table de répartition analytique:** (empty)
 - Nature DAS2:** (empty)
 - Niveau de confidentialité:** (empty)
- Checkboxes:**
 - Compte auxiliaisé
 - Auxiliaire forçable
 - Compte lettré
 - Imputation analytique
 - RAN CG en détail
 - Compte assujéti à TVA
 - Compte d'honneuraire
 - Suivi par code flux
 - Charge/Produit constaté d'avance
 - Date de validité obligatoire

Contrôle des zones

Charge / produit constaté d'avance : Zone facultative. Cette zone est déclarée en case à cocher.

Cette zone est déprotégée uniquement si le compte général a une « Nature de compte » égale à « 3 = Compte de Résultat ».

- Si cette zone est cochée sur le compte général, alors la zone « Date de validité obligatoire » est automatiquement déprotégée en maintenance des comptes généraux. La date de validité CCA est alors obligatoire ou facultative en fonction de la valeur de la zone. La date de validité (de la charge ou du produit) est alors contrôlée sur le mouvement de comptabilité générale en saisie des écritures, dans l'intégration des écritures, en mise à jour des écritures BATCH, en consultation des comptes généraux, puis en recherche des écritures.
- Si cette zone n'est pas cochée, alors la zone « Date de validité obligatoire » est protégée en maintenance des comptes généraux. Dans ce cas, la saisie d'une date de validité CCA est interdite sur le compte général.

Date de validité obligatoire : zone facultative. Cette zone est déclarée en case à cocher.

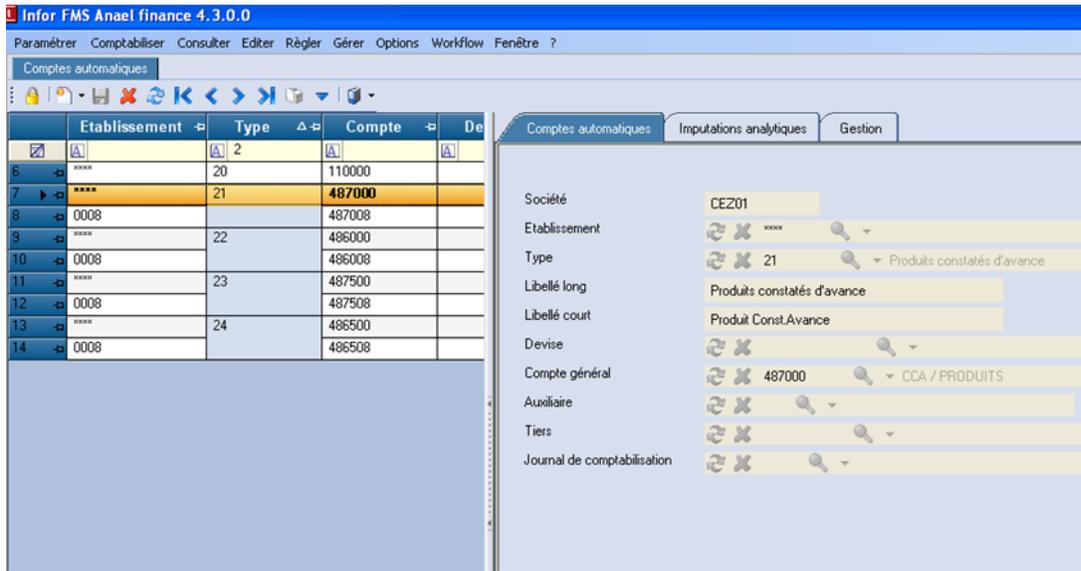
L'affichage de cette zone est conditionné. Cette zone est déprotégée uniquement si la zone « Charge/Produit constaté d'avance » est cochée.

- Si cette zone est déprotégée et cochée, alors la date de validité CCA est obligatoire sur le mouvement d'écriture (en saisie des écritures, dans l'intégration des écritures, en mise à jour des écritures, en mise à jour des autres zones en consultation, et en recherche des écritures).
- Si cette zone est déprotégée et non cochée, alors la date de validité est facultative : la date de validité CCA est alors initialisée par l'amplitude de la période de comptabilisation de la pièce. La date de début de validité CCA est pré-chargée par le premier jour de la période de comptabilisation. La date de fin de validité CCA est pré-chargée par le dernier jour de la période de comptabilisation.

Comptes automatiques

Afin de mener à bien le traitement des charges constatées d'avance, les comptes automatiques doivent être paramétrés sur les différents types suivants :

- Type 21 : Produits constatés d'avance
- Type 22 : Charges constatées d'avance
- Type 23 : Produits hors exercice
- Type 24 : Charges hors exercice

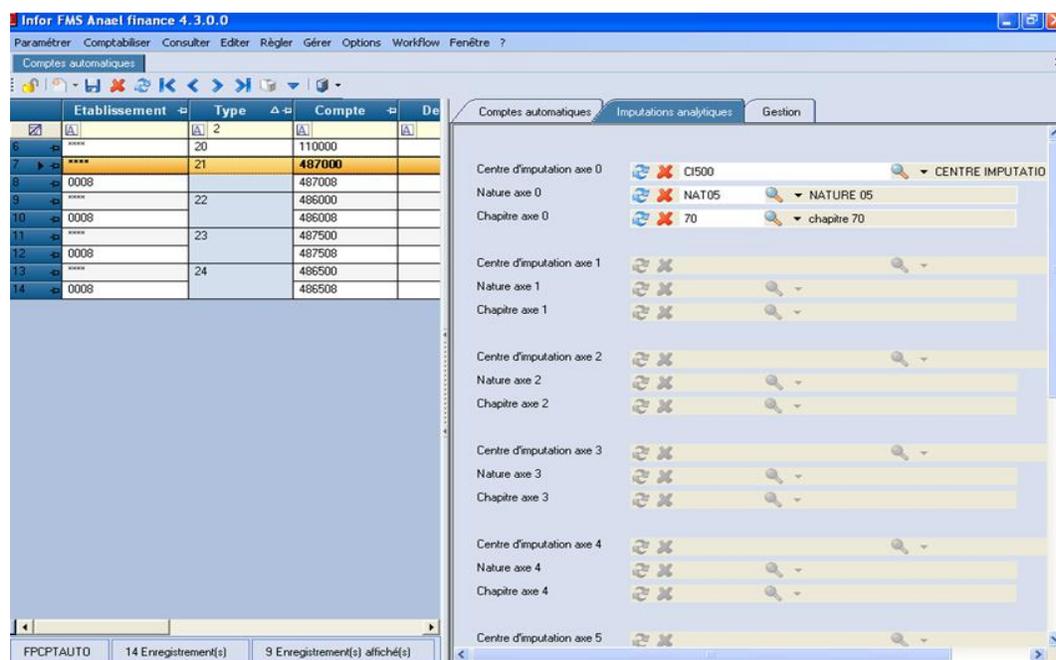


Pour chaque type de compte référencé ci-dessus, un enregistrement doit exister au moins sur l'établissement « **** » correspondant au niveau société. Il est possible de paramétrer des comptes automatiques par établissement sur ces différents types. La devise n'est pas accessible sur ces enregistrements

Les comptes automatiques peuvent être auxiliaisés. Dans ce cas, l'auxiliaire et le tiers doivent être renseignés dans la table des comptes automatiques.

Si les comptes automatiques sont soumis à imputation analytique dans le plan comptable général, alors les zones analytiques (Centre d'imputation, nature et chapitre (si géré dans la société)) relatives à chaque axe analytique activé sur le compte deviennent obligatoires dans l'onglet « Imputations analytiques »

L'écran de saisie des imputations analytiques se présente comme suit :



Si la zone « Comptes généraux liés à une table de natures » est cochée dans la société, alors un contrôle de cohérence est activé entre le compte automatique et la nature saisie sur l'axe. Seule une nature autorisée sur le compte général peut être validée.

Si la zone « Comptes généraux liés à une table des natures » n'est pas cochée dans la société, alors toutes les natures respectant la catégorie de nature de l'axe sont autorisées sur le compte automatique.

Si la zone « Contrôle du CI » est cochée sur la nature, alors un contrôle de cohérence est activé entre la nature et le centre d'imputation. Seul un centre d'imputation autorisé sur la nature peut être validé.

Si la zone « Contrôle du CI » n'est pas cochée sur la nature, alors tous les centres d'imputations associés à l'axe (via le type de CI) sont autorisés sur la nature.

Lors de la comptabilisation effective des écritures de charges/produits constatés d'avance, les valeurs paramétrées dans l'onglet « Imputations analytiques » sont extraites automatiquement pour alimenter les imputations analytiques associées au compte automatique dans la table des écritures interfacées FMINTEGRATION.

Chapitre 3 Enregistrement des charges

Saisie des écritures

Principe

Si un compte général est de type CCA (charge/produit constaté d'avance) est comptabilisé sur le mouvement, une fenêtre est automatiquement affichée afin de saisir l'amplitude de dates de validité d'une charge ou d'un produit constaté d'avance. La fenêtre affiche alors une amplitude de dates qui correspond à une date de début et une date de fin de validité.

Si le compte général de type CCA est soumis à analytique, alors la date de validité saisie sur le mouvement de comptabilité générale est reconduite automatiquement sur tous ses mouvements analytiques associés.

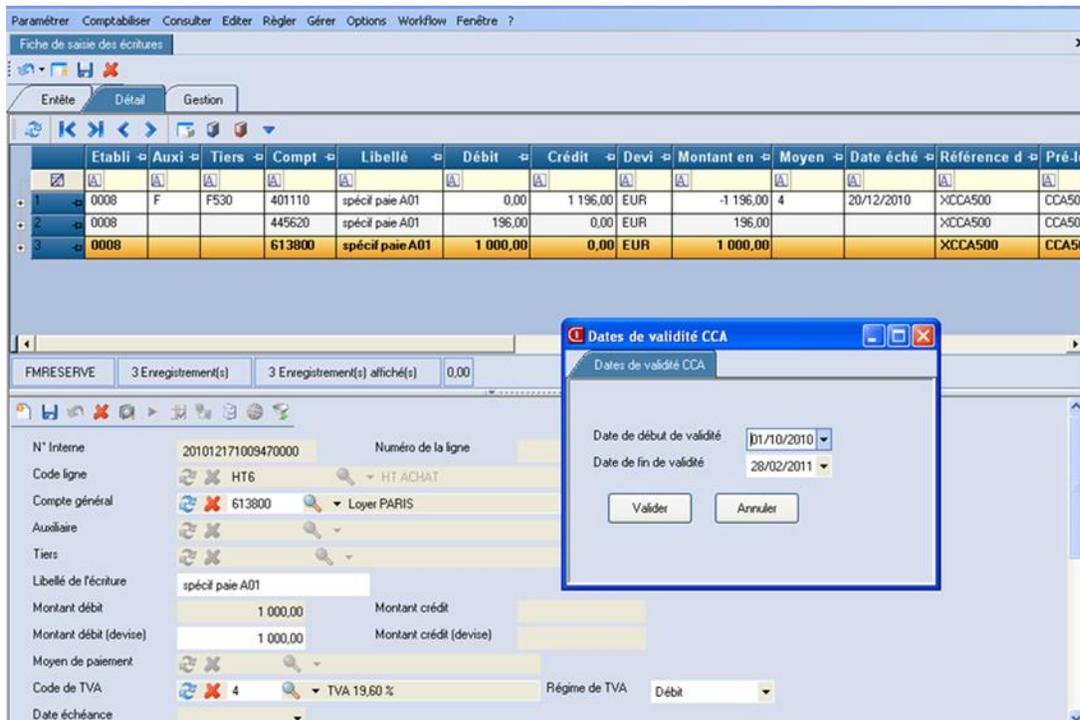
La saisie des dates de validité de CCA est autorisée sur les pièces comptables ou extracomptables.

Une même pièce comptable (même numéro interne) peut comporter un ou plusieurs comptes généraux de type CCA. Les dates de validités sont alors mémorisées sur chaque mouvement concerné dans la table des mouvements en réserve FMRESERVE.

Tous les journaux (sauf les journaux purement analytiques – Type Y) peuvent être concernés par cette nouvelle fonctionnalité.

Contrôle des zones

La fenêtre de saisie des dates de validité est affichée uniquement si le compte général est déclaré de type Charge/produit constaté d'avance dans le plan de comptable général. Si ce n'est pas le cas, la fenêtre relative à la saisie des dates de validité n'est jamais affichée. L'écran se présente comme suit :



Les contrôles de zone sont les suivantes :

- Si la date de validité est **obligatoire** sur le compte général :
 - o La fenêtre relative aux dates de validité s'affiche automatiquement, et l'amplitude de dates de validité doit être renseignée sur le mouvement comptable.
 - o La date de début de validité doit être strictement inférieure à la date de fin de validité.
- Si la date de validité est **facultative** sur le compte général :
 - o La date de validité est donc pré-chargée par l'amplitude de dates de la période comptable de l'écriture. La date de début de validité des CCA est alimentée par le premier jour de la période de comptabilisation de l'écriture. La date de fin de validité des CCA est alimentée par le dernier jour de la période de comptabilisation de l'écriture. La durée de validité doit être valide. En cas de modification, la date de début de validité doit être strictement inférieure à la date de fin de validité.
 - o La date de validité peut être modifiée par l'utilisateur en pressant sur le bouton « Date validité CCA » si le compte général est de type CCA.

Modification du tableur de la saisie des écritures

Le tableur de la saisie des écritures affiche désormais la date de validité des charges ou produits constatés d'avance.

Enregistrement des charges

The screenshot displays a financial software interface for recording charges. At the top, there is a menu bar with options: Paramétrer, Comptabiliser, Consulter, Editer, Régler, Gérer, Options, Workflow, Fenêtre, and ?. Below the menu is a toolbar with icons for undo, redo, and other functions. The main area is titled 'Fiche de saisie des écritures' and contains a table with the following columns: Édité, Devise, Montant en, Moyen, Date échéance, Référence docu, Pré-lettrage, Date début validité, Date fin validité, and N° Ligne. The table contains three rows of data:

Édité	Devise	Montant en	Moyen	Date échéance	Référence docu	Pré-lettrage	Date début validité	Date fin validité	N° Ligne
1	EUR	-1 196,00	4	20/12/2010	XCCA500	CCA500			1
2	EUR	196,00			XCCA500	CCA500			2
3	EUR	1 000,00			XCCA500	CCA500	01/10/2010	20/02/2011	3

Below the table, there is a summary bar showing 'FMRESERVE', '3 Enregistrement(s)', '3 Enregistrement(s) affiché(s)', and '0,00'. The bottom section of the interface is a detailed entry form with the following fields:

- N° Interne: 201101041603530000
- Code ligne: 4
- Compte général: [field]
- Auxiliaire: [field]
- Tiers: [field]
- Libellé de l'écriture: loyer décembre
- Montant débit: [field]
- Montant crédit: [field]
- Montant débit (devise): [field]
- Montant crédit (devise): [field]
- Moyen de paiement: [field]
- Code de TVA: [field]
- Régime de TVA: Débit
- Date échéance: [field]
- Date de valeur: [field]

Modification des dates de validité sur un mouvement

En saisie des écritures, le bouton intitulé « Dates validité CCA » permet désormais d'afficher la fenêtre des dates de validité sur un mouvement de comptabilité générale. Ce bouton est accessible uniquement sur une ligne qui contient un compte général de type CCA dans le plan comptable général. Il se présente comme suit :

Paramétrer Comptabiliser Consulter Editer Régler Gérer Options Workflow Fenêtre ?

Fiche de saisie des écritures

Entête Détail Gestion

	Etabli	Auxi	Tiers	Compt	Libellé	Débit	Crédit	Devi	Montant en	Moyen	Date éché	Référence d	Pré
1	0008	F	F530	401110	spécif paie A01	0,00	1 196,00	EUR	-1 196,00	4	20/12/2010	XCCA500	CCAE
2	0008			445620	spécif paie A01	196,00	0,00	EUR	196,00			XCCA500	CCAE
3	0008			613800	spécif paie A01	1 000,00	0,00	EUR	1 000,00			XCCA500	CCA

FMRESERVE 3 Enregistrement(s) 3 Enregistrement(s) affiché(s) 0,00

N° Interne 20101; Dates de validité CCA (CtrlK) Numéro de la ligne 3

Code ligne HT6 HT ACHAT

Compte général 613800 Loyer PARIS

Auxiliaire

Tiers

Libellé de l'écriture spécif paie A01

Montant débit 1 000,00 Montant crédit

Montant débit (devise) 1 000,00 Montant crédit (devise)

Lorsque le bouton « Dates de validité CCA » est actionné, la fenêtre de la date de validité s'affiche et présente les valeurs déjà enregistrées sur le mouvement.

En cas de modification de la date de validité sur le mouvement de comptabilité générale, la nouvelle durée de validité est reconduite automatiquement sur les mouvements analytiques associés au mouvement de comptabilité générale dans la table des écritures en réserve FMRESERVE.

Contrôle de la durée de validité :

- Si la date de validité est **obligatoire** sur le compte général, le programme affiche automatiquement les valeurs déjà enregistrées sur le mouvement de comptabilité générale. Si la date de validité est remise à blanc par l'utilisateur, elle reste obligatoire en saisie des écritures. La durée de validité doit être valide. La date de début de validité doit être strictement inférieure à la date de fin de validité.
- Si la date de validité est **facultative** sur le compte général, le programme affiche automatiquement les valeurs déjà enregistrées sur le mouvement de comptabilité générale.

Si la date de validité est remise à blanc par l'utilisateur, elle est facultative en saisie des écritures. La date de début de validité des CCA est alors alimentée par le premier jour de la période de comptabilisation de l'écriture. La date de fin de validité des CCA est alors alimentée par le dernier jour de la période de comptabilisation de l'écriture. La durée de validité doit être valide. La date de début de validité doit être strictement inférieure à la date de fin de validité.

En cas de modification de la date de validité sur le mouvement CG, la nouvelle amplitude de validité est reconduite automatiquement sur les mouvements analytiques associés au mouvement de comptabilité générale dans la table des écritures en réserve FMRESERVE.

Enregistrement de l'écriture dans le brouillard

L'enregistrement des écritures dans le brouillard a fait l'objet de modification. En effet, si les dates de validité CCA sont renseignées sur un ou plusieurs mouvements au sein de la pièce dans la table des écritures en réserve FMRESERVE, alors elles sont désormais reconduites dans le brouillard.

Enregistrement de l'écriture en écriture différée

L'enregistrement des écritures en différé a fait l'objet de modification. En effet, si les dates de validité CCA sont renseignées sur un ou plusieurs mouvements au sein de la pièce dans la table des écritures en réserve FMRESERVE, alors elles sont désormais reconduites dans la table des écritures interfacées FMINTEGRATION.

Rappelons que si le compte général est de type CCA, et qu'il est soumis à imputation analytique, alors les dates de validité CCA sont automatiquement reconduites sur le mouvement de comptabilité générale. Pour rappel, la table des écritures interfacées FMINTEGRATION est un fichier « à plat » au niveau des imputations analytiques.

Intégration des écritures batch

Evolutions fonctionnelles

L'intégration des écritures a fait l'objet de modification afin de contrôler la durée de validité CCA sur les mouvements de comptabilité générale.

En effet, si un compte général est déclaré de type CCA dans le plan comptable, l'intégration des écritures contrôle désormais que la durée de validité des CCA est bien renseignée sur le mouvement de comptabilité générale dans la table des écritures interfacées FMINTEGRATION. La durée de validité CCA correspond à une date de début et date de fin de validité.

Les différents cas sont les suivants :

- Si le compte général n'est pas de type CCA dans le plan comptable général, alors la date de validité est **interdite** sur le mouvement comptable. Si elle est renseignée à tort sur le mouvement de comptabilité générale, le contrôle BATCH remet à blanc automatiquement la date de validité des CCA.
- Si le compte général est de type CCA dans le plan comptable général, et si la date de validité est **obligatoire** sur le compte :
La date de début et la date de fin de validité doivent être renseignées sur le mouvement de comptabilité générale. La durée de validité doit être valide. La date de fin de validité doit être strictement supérieure à la date de début de validité.

- Si le compte général est de type CCA dans le plan comptable général, et si la date de validité est **facultative** sur le compte, deux cas de figure se présentent :
 - o Si l'amplitude de dates est déjà renseignée sur le mouvement de comptabilité générale, elle est éditée sur la liste de contrôle BATCH. La date de fin de validité doit être strictement supérieure à la date de début de validité. La durée de validité doit être valide.
 - o Si l'amplitude de dates n'est pas renseignée sur le mouvement de comptabilité générale : La date de début de validité et la date de fin de validité sont alors forcées par l'amplitude de dates de la période de comptabilisation de l'écriture. La date de début de validité CCA est alors alimentée par le premier jour de la période de comptabilisation de l'écriture. La date de fin de validité CCA est alors alimentée par le dernier jour de la période de comptabilisation de l'écriture. La date de fin de validité doit être strictement supérieure à la date de début de validité. La durée de validité doit être valide.

Les dates de validité de CCA peuvent être renseignées sur des pièces comptables ou extracomptables. Une même pièce comptable (même numéro interne) peut comporter un ou plusieurs comptes généraux de type charge/produit constaté d'avance.

Tous les journaux (sauf les journaux purement analytiques – Type Y) peuvent être concernés par cette nouvelle fonctionnalité.

Liste de contrôle batch

Les listes de contrôle BATCH ont fait l'objet de modification afin d'éditer la date de validité sur les mouvements de comptabilité générale si et uniquement si cette dernière est renseignée. La liste de contrôle des écritures BATCH se présente désormais comme suit :

Date Compta.		N° Enreg	N° Seq	Etab.	Date Doc	Réf doc	Libellé	CG	Tiers	Moy. paie	Echéance	TVA	Montant Débit	Montant Crédit
<div style="display: flex; justify-content: space-between; align-items: center;">  <div style="text-align: center;"> LISTE DES ECRITURES PÉRIODE 201012 - : 01/12/2010 À 31/12/2010 Utilisateur : SUP Le : 17/01/2011 à 09:13:13 JOURNAL 60 ACHATS DEMARCHANDIS EXERCICE 2010 Page 1 ECRITURES COMPTABLES </div> </div> <p>CEZ01 INFOR (CEZ01) Etablissement : Tous</p>														
29/12/2010	CCA300	00001	0001		29/12/2010	XCCA300	modèle paie P05	401110	F F400	4	20/01/2011	N		41000,00
N° Interne : 201012301535570000 Lit: RIB: BAP: O Cycle: RESP: Fix: Siga: SUP Dom: N° aff3: Typ. Pièce: FAC Des: EUR Tax: 1,00 Montés: 41 000,00 Crédit N° aff1: N° aff2: N° aff3: Typ. Pièce: FAC														
29/12/2010	CCA300	00002	0001		29/12/2010	XCCA300	modèle paie P05	445620	F F400	4	20/01/2011	4 H	6 719,06	
N° Interne : 201012301535570000 Lit: RIB: BAP: A Cycle: RESP: Fix: Siga: SUP Dom: N° aff3: Typ. Pièce: FAC Des: EUR Tax: 1,00 Montés: 6 719,06 Débit N° aff1: N° aff2: N° aff3: Typ. Pièce: FAC														
29/12/2010	CCA300	00003	0001		29/12/2010	XCCA300	modèle paie P05	613800				4 H	34 280,94	
N° Interne : 201012301535570000 Lit: RIB: BAP: O Cycle: RESP: Fix: Siga: SUP Dom: N° aff3: Typ. Pièce: FAC Dat Val CCA : 18/09/2010 à 15/02/2011 Des: EUR Tax: 1,00 Montés: 34 280,94 Débit N° aff1: N° aff2: N° aff3: Typ. Pièce: FAC N° ligne aaa : 00001 Unite : Quartier : Montant sociale : 34 280,94 Montant débite : 34 280,94 Axe 0 : Axe produit NAT03 70 C000														
Total Pièce : 201012301535570000 Analytique: 34280,94 0 CG: 41000,00 41000,00														
28/12/2010	CCA300	00001	0001		28/12/2010	XCCA300	modèle paie T05	401110	F F400	4	20/01/2011	N		75000,00
N° Interne : 201012301536500000 Lit: RIB: BAP: O Cycle: RESP: Fix: Siga: SUP Dom: N° aff3: Typ. Pièce: FAC Des: EUR Tax: 1,00 Montés: 75 000,00 Crédit N° aff1: N° aff2: N° aff3: Typ. Pièce: FAC														
28/12/2010	CCA300	00002	0001		28/12/2010	XCCA300	modèle paie T05	445620	F F400	4	20/01/2011	4 H	12 290,97	
N° Interne : 201012301536500000 Lit: RIB: BAP: A Cycle: RESP: Fix: Siga: SUP Dom: N° aff3: Typ. Pièce: FAC Des: EUR Tax: 1,00 Montés: 12 290,97 Débit N° aff1: N° aff2: N° aff3: Typ. Pièce: FAC														
28/12/2010	CCA300	00003	0001		28/12/2010	XCCA300	modèle paie T05	613800				4 H	62 709,03	
N° Interne : 201012301536500000 Lit: RIB: BAP: O Cycle: RESP: Fix: Siga: SUP Dom: N° aff3: Typ. Pièce: FAC Dat Val CCA : 15/11/2010 à 15/04/2011 Des: EUR Tax: 1,00 Montés: 62 709,03 Débit N° aff1: N° aff2: N° aff3: Typ. Pièce: FAC N° ligne aaa : 00001 Unite : Quartier : Montant sociale : 62 709,03 Montant débite : 62 709,03 Axe 0 : Axe produit NAT03 70 C000														
Total Pièce : 201012301536500000 Analytique: 62709,03 0 CG: 75000,00 75000,00														
15/12/2010	FAC600	00001	0004		15/12/2010	XFAC600	modèle paie P05	401110	F F400	4	20/01/2011	N		4 100,00
N° Interne : 201010416395500000 Lit: RIB: BAP: O Cycle: RESP: Fix: Siga: SUP Dom: N° aff3: Typ. Pièce: FAC Des: EUR Tax: 1,00 Montés: 4 100,00 Crédit N° aff1: N° aff2: N° aff3: Typ. Pièce: FAC														
15/12/2010	FAC600	00002	0004		15/12/2010	XFAC600	modèle paie P05	445620	F F400	4	20/01/2011	4 H	611,91	
N° Interne : 201010416395500000 Lit: RIB: BAP: A Cycle: RESP: Fix: Siga: SUP Dom: N° aff3: Typ. Pièce: FAC Des: EUR Tax: 1,00 Montés: 611,91 Débit N° aff1: N° aff2: N° aff3: Typ. Pièce: FAC														

Comptabilisation des écritures batch

La comptabilisation effective des écritures BATCH a fait l'objet de modification afin de prendre en compte la date de validité de CCA qui est renseignée sur les mouvements de la pièce comptable.

Si la date de validité est renseignée sur un ou plusieurs mouvements d'une pièce comptable ou extracomptable dans la table des écritures interfacées FMINTEGRATION, alors la comptabilisation des écritures BATCH reconduit cette même date de validité dans le brouillard sur les mouvements de comptabilité générale et sur ses mouvements analytiques associés.

Mise à jour des écritures batch

Evolutions fonctionnelles

La mise à jour des écritures BATCH a fait l'objet de modification afin de contrôler la durée de validité des CCA. Ces modifications impactent les deux onglets suivants :

- Informations complémentaires
- Zones analytiques

Les dates de validité de CCA peuvent être mises à jour sur des pièces comptables ou extracomptables. Une même pièce comptable (même numéro interne) peut comporter un ou plusieurs comptes généraux de type charge/produit constaté d'avance.

Tous les journaux (sauf les journaux purement analytiques – Type Y) peuvent être concernés par cette nouvelle fonctionnalité.

Onglet « Informations complémentaires »

Si un compte général est déclaré de type CCA dans le plan comptable général, la mise à jour des écritures BATCH contrôle que la durée de validité des CCA est bien renseignée sur le mouvement de comptabilité générale dans la table des écritures interfacées FMINTEGRATION.

Les différents cas de figure sont les suivants :

- Si le compte général n'est pas de type CCA dans le plan comptable général, alors la date de validité est interdite sur le mouvement comptable. La date de validité des CCA est protégée et non renseignée.
- Si le compte général est de type CCA dans le plan comptable général, et si la date de validité est obligatoire sur le compte :
 - o La date de début et la date de fin de validité doivent être renseignées sur le mouvement de comptabilité générale. La durée de validité doit être valide. La date de fin de validité doit être strictement supérieure à la date de début de validité.
- Si le compte général est de type CCA dans le plan comptable général, et si la date de validité est facultative sur le compte, deux cas de figure se présentent :
 - o Si l'amplitude de dates est déjà renseignée sur le mouvement de comptabilité générale, elle est pré-chargée par défaut à l'écran. La durée de validité doit être valide. La date de fin de validité doit être strictement supérieure à la date de début de validité.
 - o Si l'amplitude de dates n'est pas renseignée sur le mouvement de comptabilité générale : elles peuvent être renseignées par l'utilisateur, ou pré-chargées automatiquement lors d'un contrôle BATCH. Si un contrôle BATCH est lancé, alors la date de début de validité et la date de fin de validité sont forcées par l'amplitude de dates de la période de comptabilisation de l'écriture. La date de début de validité

CCA est alors alimentée par le premier jour de la période de comptabilisation de l'écriture. La date de fin de validité CCA est alors alimentée par le dernier jour de la période de comptabilisation de l'écriture. La date de fin de validité doit être strictement supérieure à la date de fin de validité. La durée de validité doit être valide

L'onglet « Informations complémentaires » se présente comme suit :

The screenshot shows a software window titled 'Mise à jour des écritures' with four tabs: 'Zones principales de l'enregistrement', 'Zones analytiques', 'Zones statistiques', and 'Informations complémentaires'. The 'Informations complémentaires' tab is active, displaying a form with various fields for recording a charge. The fields are organized into two columns.

Field	Value
Société	CEZ01 - INFQR (CEZ01)
Séquence	3
Exercice	2010
Type d'écriture	Comptable
Date comptable	28/12/2010
Num interne	201012301536500000
N° ligne analytique	1
Journal	60 - ACHATS DE MARCHAND
N° Version	
Code origine	Sur tous les mouvements
Code interne	Saisie normale
Rib	
Relance	<input type="checkbox"/>
N° relance	
Date de lettrage	
Pré-lettrage	CCA300
Code de domiciliation	
Date relance	
Date de plus haut lettrage	
Date livraison	
Pointage	<input type="checkbox"/>
Top lettrage manuel	<input type="checkbox"/>
Signature	SUP
Code cycle	
N° Pièce	CCA300
Montant de référence	0
Date fin validité CCA	15/04/2011
Date de création	30/12/2010
Utilisateur de création	SUPERVISOR
Demière date de modification	30/12/2010

Onglet « Zones analytiques »

L'onglet « Zones analytiques » affiche désormais la durée de validité si cette dernière est renseignée sur le mouvement. L'amplitude de dates n'est pas modifiable à ce stade.

L'écran se présente comme suit :

Mise à jour des écritures

Zones principales de l'enregistrement | Zones analytiques | Zones statistiques | Informations complémentaires

Société: CEZ01 - INFOR (CEZ01) | Num interne: 201012301536500000
 Séquence: 3 | N° ligne analytique: 1
 Exercice: 2010 | Journal: 60 - ACHATS DE MARCHANDISES
 Type d'écriture: Comptable | N° Version:
 Date comptable: 28/12/2010 | Top ventilation analytique: 1
 Type de ligne: | Quantité: 0
 Unité d'oeuvre: | Date fin validé CCA: 15/04/2011
 Date début validé CCA: 15/11/2010

N° axe analytique	Libellé axe	Centre imputation	Libellé	Chapitre	Nature
0	Axe produit	CI300	CENTRE CI300	70	NAT03

FMINTEGRATION | 0 Enregistrement(s) | 0 Enregistrement(s) affiché(s)

démarrer | D:\ANAEL_... | V4R3_Char... | Infor FMS ... | Sans titre ... | Mise à jour ... | FR | 16:39

Validation du brouillard

Extourne des écritures

La validation du brouillard a fait l'objet de modification au niveau des extournes automatiques d'écritures. Si le journal de comptabilisation est déclaré à extourne automatique, et si la date de validité est renseignée sur les mouvements de comptabilité générale et mouvements analytiques associés, alors elle est automatiquement reconduite sur les mouvements extournés dans le brouillard.

Si les mouvements extournés sont affectés d'une date de validité, la validation du brouillard alimente la table des historiques de validité des CCA (table FMCCADAT).

Alimentation de la table des historiques de dates de validité

La validation du brouillard alimente désormais la « table des historiques de validité CCA » des charges ou produits constatés d'avance dès que la date de validité est renseignée sur un ou plusieurs mouvements de comptabilité générale (et analytiques associés) au sein d'une même pièce comptable.

Les deux zones « Dernière période de comptabilisation CCA sur exercice », et « Dernière période de comptabilisation CCA hors exercice » sont alimentées uniquement par les traitements suivants :

- Comptabilisation des CCA sur exercice
- Comptabilisation des CCA hors exercice

La structure de la table des historiques de validité se présente comme suit :

Zones	Type	Libellé de la zone	Commentaires
TSTE	Char (5)	Société	Code société en provenance du brouillard
TEXER	Char (5)	Exercice	Exercice en provenance du brouillard
TPERIODE	Char (6)	période	Période en provenance du brouillard
DATC	Date	Date comptable	Date comptable du brouillard
DATVALDBCCA	Date	Date de début de validité	Date de début de validité du brouillard
DATVALFNCCA	Date	Date de fin de validité	Date fin de validité en provenance du brouillard
DMONTANT	Num	Montant société	Montant société en provenance du brouillard
DMONTDEV	Num	Montant devise	Montant devise en provenance du brouillard
CDBCD	Char (1)	Sens	Sens en provenance du brouillard
TLIBCTIERS	Char (25)	Libellé du tiers	Libellé du premier tiers trouvé sur la pièce d'origine, si renseigné.
CTYPECR	Char (1)	Type écriture	Code Type écriture du brouillard
TNUMINT	Num (18)	N° interne	N° interne du brouillard
DNOSEQ	Num (5)	Numéro de séquence	N° séquence générale du brouillard
DLIGANA	Num (5)	N° séquence analytique	N° séquence analytique du brouillard
TDERPEREXO	Char (6)	Dernière période de compta CCA sur Exce	Mise à jour par le traitement définitif des CCA
TDERPERHEXO	Char (6)	Dernière période de compta CCA Hors Exce	Mise à jour par le traitement définitif des CCA hors Exercice.

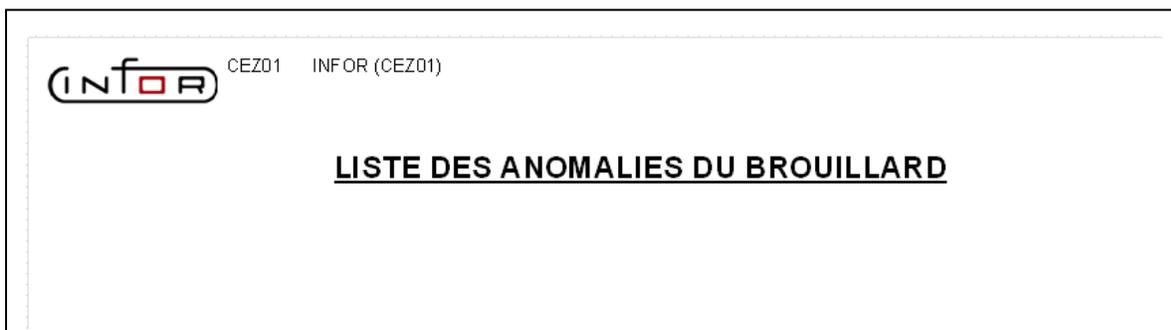
TUSERCRE	Char	User de création	Utilisateur de création du brouillard
DATCRE	Date	Date de création	Date de création du brouillard
TUSERMAJ	Char	User de MAJ	Utilisateur de MAJ du brouillard
DATMAJ	Date	Date de MAJ	Date de mise à jour du brouillard

Edition des anomalies de validation du brouillard

Liste de contrôle

Désormais, la liste de contrôle des anomalies de validation du brouillard édite les dates de validité de la charge ou produit, uniquement si elles sont renseignées sur les mouvements de comptabilité générale (et analytiques associés).

La page de garde se présente comme suit :



La liste de contrôle se présente comme suit :

Enregistrement des charges



LISTE DES ECRITURES

Période : 000001

PERIODE00000101/01/2009 A31/01/2009

Utilisateur : SUP Le : 14/01/2011 à 09:01:28

Page 2

JOURNAL 80E ODG + ext auto

EXERCICE 2009

CEZ01 INFOR (CEZ01)

Date compta	N° Enreg	N° seq	Etab	Date doc	Réf doc	Libellé	CG	Tiers	Moy. paie	Echéance	TVA	Montant débit	Montant crédit
31/01/2009	JAN09	00001	0001	15/01/2009	XIBUL01	CCA 07.07.2009-09/09/2009	613800					- 35 000,00	
N° libelle : 201012151234416030 Tiers 2 : LT: RIB : BAP : Cycle : RESP : Finx : Sign : SUP Dom : Datval/CCA : 07.07.2009 a 09/09/2009 Dev : EUR Taux : 1,00 MontDev : -35 000,00 Débit Affect 1 : Affect 2 : Affect 3 : Anomalies N° : 5 ***Erreur lors de l'exportation***													
31/01/2009	JAN09	00001	0001	15/01/2009	XIBUL01	CCA 07.07.2009-09/09/2009	613800					- 35 000,00	
N° libelle : 201012151234416030 Tiers 2 : LT: RIB : BAP : Cycle : RESP : Finx : Sign : SUP Dom : Datval/CCA : 07.07.2009 a 09/09/2009 Dev : EUR Taux : 1,00 MontDev : -35 000,00 Débit Affect 1 : Affect 2 : Affect 3 : N° ligne aia : 00001 Util : Chapitre : Montant cookEE : -35 000,00 Montant totale : -35 000,00 CI : C1300 Chapitre : 70 Nature : NAT03 Anomalies N° : 5 ***Erreur lors de l'exportation***													
31/01/2009	JAN09	00002	0001	15/01/2009	XIBUL01	CCA 07.07.2009-09/09/2009	486000					- 35 000,00	
N° libelle : 201012151234416030 Tiers 2 : LT: RIB : BAP : Cycle : RESP : Finx : Sign : SUP Dom : Dev : EUR Taux : 1,00 MontDev : -35 000,00 Crédit Affect 1 : Affect 2 : Affect 3 : Anomalies N° : 5 ***Erreur lors de l'exportation***													
31/01/2009	JAN09	00002	0001	15/01/2009	XIBUL01	CCA 07.07.2009-09/09/2009	486000					- 35 000,00	
N° libelle : 201012151234416030 Tiers 2 : LT: RIB : BAP : Cycle : RESP : Finx : Sign : SUP Dom : Dev : EUR Taux : 1,00 MontDev : -35 000,00 Crédit Affect 1 : Affect 2 : Affect 3 : N° ligne aia : 00001 Util : Chapitre : Montant cookEE : 35 000,00 Montant totale : 35 000,00 CI : C1300 Chapitre : 70 Nature : NAT03 Anomalies N° : 5 ***Erreur lors de l'exportation***													
Total Pièce : 201012151234416030 Analytique :							-35000,00	-35000,00	CG :	-70000,00	-70000,00		

Chapitre 4 Comptabilisation des CCA

Ce traitement est référencé dans le menu:

→ GERER

- Charges constatées d'avance
 - Comptabilisation des CCA
 - Comptabilisation des CCA hors exercice

Comptabilisation des CCA sur exercice

Ce traitement a pour objectif d'obtenir à une période donnée le montant des charges réelles sur les comptes généraux déclarés en « Charge/produit constatés d'avance » (CCA).

Ce traitement consiste à extourner le montant de la charge correspondant aux périodes au-delà de la période traitée sur l'exercice de sélection.

Ce traitement est exécuté par exercice. La contrepartie des « écritures de CCA sur exercice » provient des comptes automatiques paramétrés sur :

- le type 21 « Produit constaté d'avance »
- le type 22 « Charge constaté d'avance ».

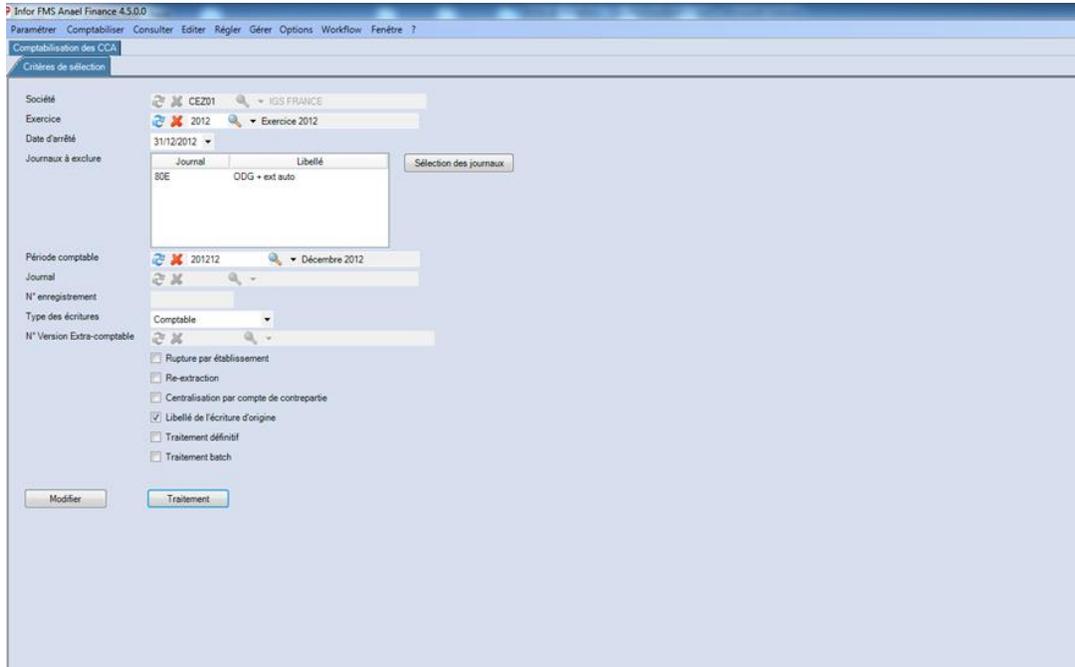
Le traitement définitif repose sur les étapes suivantes :

- Extraction des enregistrements correspondant aux critères de sélection
- Edition d'une liste de contrôle des écritures de CCA à générer sur la période,
- Comptabilisation des écritures de CCA dans la table des écritures interfacées FMINTEGRATION,
- Marquage des mouvements traités dans la table des historiques de validité.

La réextraction des mouvements est possible sur une période déjà traitée, mais ne traite que les charges enregistrées après exécution du premier traitement de la période.

Critères de sélection

Les critères de sélection se présentent comme suit



Contrôles

Société : Zone protégée. Société courante.

Exercice : Zone obligatoire et modifiable. La valeur doit exister dans la table des exercices.

Date d'arrêté : Zone obligatoire et modifiable. Cette zone permet de sélectionner toutes les pièces comptables qui ont une date comptable inférieure ou égale à la date d'arrêté, et qui correspondent aux critères de sélection.

La date d'arrêté correspond à la date à partir de laquelle est effectué le calcul de la charge constatée d'avance. Elle doit être inférieure ou égale au dernier jour de la période traitée, et doit appartenir à l'exercice sélectionné.

Journaux à exclure : Cette zone permet d'exclure un ou plusieurs journaux dans le traitement. En général, **les journaux de génération des CCA doivent être exclus**, (journaux à extourne automatique sur P+1) sinon le volume d'écritures grossirait de façon exponentielle d'un mois sur l'autre et compliquerait la lecture des comptes. Seul le montant des factures (charge ou produit) constatées d'avance sont sélectionnées dans le traitement.

Important : En phase de réextraction, les journaux d'OD de CCA doivent être exclus du traitement, sinon un message d'alerte est affiché.

Période comptable : Zone obligatoire en traitement provisoire et en traitement définitif, modifiable. La période comptable doit exister dans la table des périodes et doit appartenir à l'exercice sélectionné.

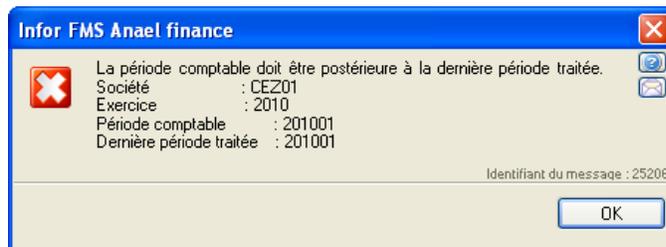
La période comptable est comparée à la dernière période traitée mémorisée dans la table des traitements de CCA. *Rappelons que la dernière période traitée dans la comptabilisation des CCA sur exercice est mémorisée dans la table des traitements CCA (FMTRTCCA) sur le type d'enregistrement n° 1.*

Deux cas de figure se présentent :

- Si le traitement est classique (zone « Réextraction » non cochée) :

La période comptable doit donc être postérieure strictement à la « Dernière période de comptabilisation CCA sur Exercice » traitée. La période comptable doit appartenir à l'exercice de sélection.

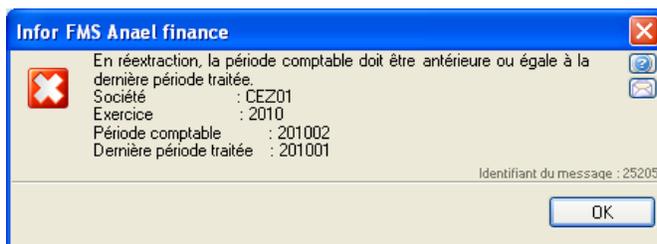
Si la période comptable est antérieure ou égale à la « Dernière période de comptabilisation CCA » traitée, un message bloquant s'affiche et empêche toute validation des critères de sélection.



- Si le traitement est une réextraction (zone « Réextraction » cochée) :

La période comptable doit donc être antérieure ou égale à la « Dernière période de comptabilisation CCA » traitée. La période comptable doit appartenir à l'exercice de sélection.

Si la période n'est pas antérieure ou égale à la « Dernière période de comptabilisation CCA » traitée, un message bloquant s'affiche et empêche toute validation des critères de sélection.



Journal : Cette zone est accessible uniquement si le traitement est lancé en définitif, sinon la zone est protégée et non renseignée.

En traitement définitif, le journal de comptabilisation est obligatoire, et doit exister dans la table des journaux. Le journal de comptabilisation ne peut pas être un journal de reports à-nouveaux.

- Si la période comptable ne correspond pas à la dernière période de l'exercice, alors le journal de comptabilisation **doit être un journal d'OD à extourne** automatique.
- Si la période comptable correspond à la dernière période de l'exercice sélectionné, alors le journal de comptabilisation doit être un journal **d'OD sans extourne** automatique dans lequel sont enregistrées toutes les provisions de fin d'année à contrepasser sur l'exercice suivant. (L'option de contrepassation des OD de fin d'année permettra de reporter sur N+1 les écritures de ce journal, en renseignant le 1^{er} jour de l'exercice en date de début de validité et sans modifier la date de fin de validité). Sinon, le message suivant s'affiche :



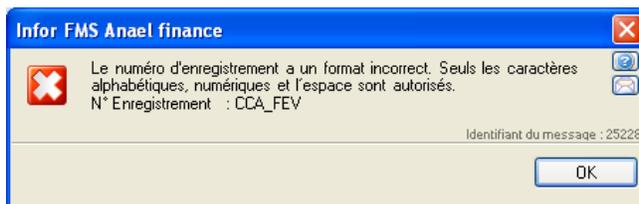
Si la réponse est

- NON, alors le traitement se repositionne sur les critères de sélection, afin de procéder aux modifications éventuelles de paramètres.
- OUI, alors le traitement contrôle les autres paramètres de sélection, puis génère les écritures de CCA sur exercice dans le fichier des écritures interfacées FMINTEGRATION. Lors de la comptabilisation de ces écritures, la validation du brouillard va extourner les CCA sur l'exercice suivant.

Ce principe est valable quel que soit le type d'écriture sélectionné « Comptable ou extracomptable ».

N° enregistrement : Cette zone est accessible uniquement si le traitement est lancé en définitif, sinon la zone est protégée et non renseignée. L'affichage de cette zone est conditionné.

Si le journal de comptabilisation est à chrono manuel, alors la zone « N° d'enregistrement » est déprotégée et devient obligatoire. Rappelons que la valeur du n° d'enregistrement ne doit pas contenir de caractères spéciaux, sinon le message bloquant suivant s'affiche



Si le journal de comptabilisation est à chrono automatique, alors la zone « N° d'enregistrement » est protégée et non renseignée. La zone n° d'enregistrement sera alimentée lors de la comptabilisation effective des écritures dans le brouillard.

Type d'écriture : Zone obligatoire. Les écritures de comptabilisation des CCA peuvent être comptabilisées en comptable ou en extracomptable. Les valeurs possibles sont les suivantes :

- Comptable
- Extracomptable

N° version extracomptable : L'affichage de cette zone est conditionné. Elle est accessible uniquement si le type d'écriture est « Extracomptable ». Si la version extracomptable est renseignée, alors le traitement extrait uniquement les mouvements comptabilisés sur ce numéro de version extracomptable et le traitement définitif comptabilise les écritures de CCA sur ce même numéro de version extracomptable. Ce n° de version doit être autorisé dans le journal de comptabilisation.

Ce numéro de version extracomptable est rappelé dans l'entête de la liste de contrôle.

Rupture par établissement : Case à cocher.

Si cette zone est cochée, alors le traitement effectue un saut de page par établissement sur la liste de contrôle, et procède à une rupture par établissement des écritures lors de l'alimentation dans la table de écritures interfacées FMINTEGRATION.

Si cette zone n'est pas cochée, alors le traitement n'effectue aucune rupture par établissement sur la liste de contrôle et les écritures sont comptabilisées sur l'établissement principal de la société.

Réextraction : Case à cocher. Non cochée par défaut.

- Si cette zone n'est pas cochée, il s'agit d'un traitement classique (sans réextraction).
 - o La période comptable doit donc être postérieure strictement à la « dernière période de comptabilisation des CCA » traitée.
- Si cette zone est cochée, il s'agit d'une réextraction de CCA sur une période déjà traitée.
 - o La période comptable doit donc être antérieure ou égale à la « dernière période de comptabilisation des CCA » traitée.
 - o Les journaux d'OD de CCA doivent être exclus du traitement en règle générale mais nécessairement en cas de réextraction
 - o Le traitement de réextraction consiste
 - à extraire sur une période déjà traitée les pièces qui n'ont pas encore été traitées sur cette même période (celles dont la « Dernière période de comptabilisation CCA sur exercice » n'est pas renseignée dans la table des historiques de validité), soit les nouvelles saisies sur la période,
 - puis à calculer les écritures de CCA correspondantes (c'est pour cette raison qu'il faut exclure les journaux d'OD de CCA, écritures non marquées puisqu'inexistantes lors de l'extraction)
 - Le traitement définitif génère la liste de contrôle des écritures de CCA et comptabilise les écritures dans la table des écritures interfacées FMINTEGRATION.

Centralisation par compte de contrepartie : Case à cocher. Deux cas de figure se présentent :

- Si cette zone n'est pas cochée, alors le traitement génère les écritures de CCA détaillées sur la liste de contrôle des CCA et génère autant de pièces de CCA dans FMINTEGRATION que de mouvements sélectionnés.

Exemple : 4 mouvements comptables sélectionnés en USD génèrent 4 écritures de CCA

1^{ère} pièce 00001 = Compte 613100 à 486100

2^{ème} pièce 00002 = Compte 721200 à 487100

3^{ème} pièce 00003 = Compte 613200 à 486100

4^{ème} pièce 00004 = Compte 721500 à 487100

- Si cette zone est cochée, alors le traitement génère une seule pièce de CCA, sur la liste de contrôle et dans FMINTEGRATION pour tous les mouvements sélectionnés, en rupture par devise et compte de contrepartie et éventuellement par établissement.
 - o Si pas de rupture par établissement : alors le traitement effectue une rupture sur les écritures de CCA par compte automatique et par devise
 - Si la rupture par établissement est demandée : alors le traitement effectue une rupture sur les écritures de CCA par établissement /compte automatique et par devise

Exemple : 4 mouvements comptables sélectionnés en USD génèrent 2 écritures de CCA en rupture sur le compte de contrepartie de l'écriture

1^{ère} pièce 00001 = 613100, 613200 à 486100

2^{ème} pièce 00002 = 721200, 721500 à 487100

Libellé de l'écriture d'origine : Case à cocher. Si cette zone

- n'est pas cochée, le libellé de l'écriture de CCA est alimenté avec la mention « CCA nbre de jours / nbre total jours » et le libellé complémentaire est alimenté par « le libellé de l'écriture d'origine ».
- est cochée, le libellé de l'écriture de CCA est alimenté par le libellé d'écriture d'origine, et le libellé complémentaire est alimenté par la mention « CCA nbre de jours / nbre total de jours ».

NB : Dans le cas d'une écriture centralisée de CCA sur exercice, ce principe d'alimentation du libellé de l'écriture reste valable sur les lignes de charges. Concernant la ligne de contrepartie qui est centralisée, le libellé de l'écriture est alimenté par la mention « CCA exercice/période ».

Traitement définitif : Case à cocher. Si cette zone

- n'est pas cochée, le traitement est provisoire. Seule la liste de contrôle des écritures de CCA est générée avec la mention « Provisoire » dans l'entête de l'édition. Aucune écriture n'est générée dans la table des écritures interfacées FMINTEGRATION.
- est cochée, le traitement est donc définitif. Le traitement édite la liste de contrôle des écritures de CCA, puis comptabilise les écritures dans la table des écritures interfacées FMINTEGRATION et marque les mouvements traités dans la table des historiques de validité :

- Le traitement définitif marque tous les enregistrements traités : la zone « Dernière période de comptabilisation CCA sur Exercice » est alimentée avec le code la période correspondant à la date de traitement sur tous les mouvements extraits. L'objectif de ce marquage est d'empêcher de générer plusieurs fois les écritures de CCA sur une même période.
- La différence entre un traitement 'classique' et une 'ré extraction' concerne le contrôle de la période à traiter, mais dans tous les cas, seuls les enregistrements non marqués sont extraits pour calcul de la CCA à extourner.
- Rappelons que la « Dernière période de comptabilisation des CCA sur exercice » est affichée en consultation des comptes généraux et en recherche des écritures.

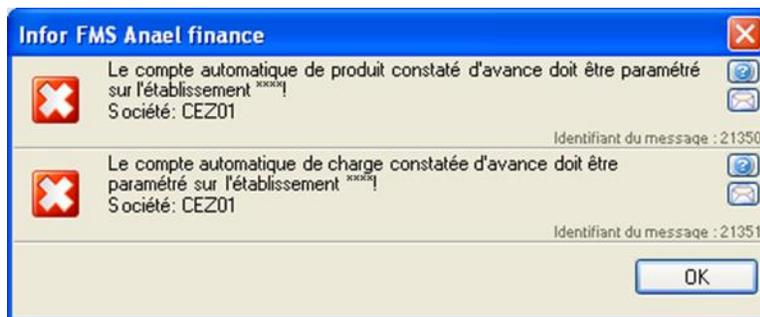
Traitement BATCH : Case à cocher. Zone facultative.

Si cette zone est cochée, le programme lance le traitement en soumission afin de libérer la session en cours.

Si cette zone n'est pas cochée, le programme lance le traitement en interactif.

Remarque préalable :

Lors du lancement du traitement provisoire et définitif, le paramétrage des comptes automatiques est contrôlé sur le type 21 « Produit constaté d'avance », et le type 22 « Charge constaté d'avance » dans la table des comptes automatiques. Les comptes automatiques doivent être paramétrés au moins sur le code établissement « **** » (c'est-à-dire tous), sinon un message bloquant est affiché et empêche la validation des critères de sélection. Rappelons que les comptes automatiques peuvent être associés également à chaque établissement de la société.



Mémorisation de certains paramètres de sélection dans la table des traitements de CCA : Lors du traitement définitif (et sans réextraction), la période traitée et la date d'arrêté sont mémorisées dans la table des traitements des CCA (sur le type d'enregistrement 1). Ce principe permet ainsi de contrôler la dernière période traitée lors de la « Comptabilisation des CCA sur exercice ».

Traitement

Constatation de CCA si la date d'arrêté est

- strictement inférieure à la date de début de validité
ou
- supérieure ou égale à la date de début de validité.

La génération de l'écriture de CCA est subordonnée au paramétrage de la fiche société :

- si la « saisie des montants négatifs » est autorisée dans la société (onglet « paramètres généraux), alors les écritures de CCA sont générées en signe inverse, et le sens du montant de charge extourné est identique au sens du montant de la charge d'origine (Exemple : Montant de la charge d'origine au débit, l'extourne de la CCA est au débit signé « - »).
- si la « saisie des montants négatifs » n'est pas autorisée dans la société (onglet « paramètres généraux), alors les écritures de CCA sont générées en sens inverse. (Exemple : Montant de la charge d'origine au débit, l'extourne de la CCA est au crédit).

Date d'arrêté strictement inférieure à la date de début de validité de la charge

Le traitement extourne la totalité du montant de la charge. Le compte de contrepartie automatique est le suivant :

- Si le compte général est un compte de produit, alors le traitement recherche le compte automatique paramétré sur le type 21 « Produits constatés d'avance ».
- Si le compte général est un compte de charge, alors le traitement recherche le compte automatique paramétré sur le type 22 « Charges constatés d'avance ».

Exemple : Pièce comptable de l'historique FMJOR. Date comptable : 31.05.2010 Journal 60

Date de validité de la charge : 15.07.2010 au 15.12.2010

Compte	Sens	Mt société	Mt devise	Devise
401000 /F100	C	1196,00	1196,00	EUR
445610	D	196,00	196,00	EUR
613000	D	1000,00	1000,00	EUR
ANA01/70.NAT01	D	800,00	800,00	EUR
ANA02/70.NAT01	D	200,00	200,00	EUR

Traitement de « Comptabilisation des CCA sur exercice »

- Exercice : 2010
- Date arrêté : 31.05.2010
- Période traitée : 201005

Le traitement extourne le montant total de la charge dans la table des écritures interfacées FMINTEGRATION car la date de début de validité est postérieure à la date d'arrêté.

Compte	Sens	Mt société	Mt devise	Devise
613000	D	-1000,00	-1000,00	EUR
ANA01/70.NAT01	D	- 800,00	- 800,00	EUR
ANA02/70.NAT01	D	- 200,00	- 200,00	EUR
486100	C	-1000,00	-1000,00	EUR

Date d'arrêté supérieure ou égale à la date de début de validité de la charge, alors le traitement

- calcule
 - o le nombre de jours correspondant à l'amplitude de la validité de la charge 'T'
 - o puis le nombre de jours hors période à extourner H (nombre de jours entre date de fin de validité et date d'arrêté).
 - o Le montant à extourner proraté en fonction de ces deux éléments (montant initial*H/T).
- extourne (en sens ou en signe) le montant de la charge correspondant aux périodes au-delà de la période traitée. L'objectif est d'obtenir le montant de la charge réelle à une période donnée.
- recherche le compte de contrepartie automatique :
 - o compte automatique paramétré sur le type 21 « Produits constatés d'avance » si le compte général est un compte de produit
 - o compte automatique paramétré sur le type 22 « Charges constatés d'avance » si le compte général est un compte de charge

Exemple :

Exercice : 2010

Mouvement de la facture d'achat : Montant de la charge 1200,00 EUR au débit

Amplitude de validité de la charge : 01.09.2010 au 31.12.2010 soit 122 jours:

Septembre 2010 : 30 jours

Octobre 2010 : 31 jours

Novembre 2010:30 jours

Décembre 2010 : 31 jours

Total du nombre de jours -----
122 jours

Date d'arrêt : 30.09.2010 Période comptable : 201009

Génération de l'écriture de CCA au 30.09.2010*Nombre de jours correspondant aux périodes postérieures à sept : 31 + 30 + 31 = 92j*

CCA = 1200,00 EUR x 92 jours / 122 jours = 904,92 EUR

Compte	Sens	Mt société	Mt devise	Devise	Date validité
613000	D	-904,92	-904,92	EUR	01.09.10 au 31.12.2010
ANA01/70.NAT01	D	-904,92	-904,92	EUR	01.09.10 au 31.12.2010
486100	C	-904,92	-904,92	EUR	

Date d'arrêt : 31.10.2010 Période comptable : 201010

Génération de l'écriture de CCA au 31.10.2010*Nombre de jours correspondant aux périodes postérieures à oct. : 30 + 31 jours = 61j*

CCA = 1200,00 EUR x 61 jours / 122 jours = 600,00 EUR

Compte	Sens	Mt société	Mt devise	Devise	Date validité
613000	D	-600,00	-600,00	EUR	01.09.10 au 31.12.2010
ANA01/70.NAT01	D	-600,00	-600,00	EUR	01.09.10 au 31.12.2010
486100	C	-600,00	-600,00	EUR	

Date d'arrêt : 30.11.2010 Période comptable : 201011

Génération de l'écriture de CCA au 30.11.2010 :*Nombre de jours correspondant aux périodes postérieures à nov.: 31 jours*

CCA = 1200,00 EUR x 31 jours / 122 jours = 304,91 EUR

Compte	Sens	Mt société	Mt devise	Devise	Date validité
613000	D	-304,91	-304,91	EUR	01.09.10 au 31.12.2010
ANA01/70.NAT01	D	-304,91	-304,91	EUR	01.09.10 au 31.12.2010
486100	C	-304,91	-304,91	EUR	

Liste de contrôle

Edition détaillée :

La page de garde de la « Comptabilisation des écritures CCA sur exercice » se présente comme suit

Société		CEZ01 IGS FRANCE		CEZ		Le 07/02/2013 à 10:33:34	
INFOR™		<u>Comptabilisation des écritures de CCA sur exercice</u>					
Critères de sélection							
Exercice	2012	Exercice 2012 INFOR					
Date d'arrêté	30/09/2012						
Période Comptable	201209	septembre					
N° Enregistrement							
Type Ecritures	Comptables						
Version extra comptable							
Rupture par établissement	<input type="checkbox"/>	Journaux à exclure	80E ODG avec extoume auto				
Réextraction	<input type="checkbox"/>						
Centralisation/Compte de contrepartie	<input type="checkbox"/>						
Libellé de l'écriture d'origine	<input checked="" type="checkbox"/>						
Traitement Définitif	<input type="checkbox"/>						
Mode Batch	<input type="checkbox"/>						

Edition détaillée des CCA :

1^{er} cas : le libellé de l'écriture de CCA = libellé de la pièce d'origine

INFOR™		CEZ01 IGS FRANCE		Utilisateur : CEZ		Date : 07/02/2013 Heure : 10:21:45					
COMPTABILISATION DES ÉCRITURES DE CCA SUR EXERCICE											
Ecritures Comptables											
Exercice : 2012 Exercice 2012 INFOR		Date d'arrêt : 30/09/2012		Période Comptable : 201209 septembre		Provisoire					
N° Enreg	Date Compta.	N° Seq	Etat.	Réf doc	Date Doc	Libellé	CG	Tiers	Date validité	Montant Débit	Montant Crédit
N° Interne : 0000000000000000001	30/09/2012	00001	0001	XCCA500	15/09/2012	test CCA	613500		01/09/2012 à 31/12/2012	-	904.92
Dev : EUR	Taux : 1.00	Mont dev :	904.92		Date échéance : / /	Débit N° aff 1 :	MP :	Lit :	RESP :	TVA : Z	Sign : CEZ
N° ligne ana :	00001	Unité :			Quantité :	Montant société :	N° aff 2 :	-904.92	Montant devise :	N° aff 3 :	-904.92
Axe 0 :	Axe produit					NAT05	70		C1300		
Total Pièce : 0000000000000000001										-904.92	-904.92
Analytique :										-904.92	-904.92
N° Interne : 0000000000000000002	30/09/2012	00002	0001	XCCA500	15/09/2012	test CCA	486000		17/11/2011 à 05/10/2012	-	904.92
Dev : EUR	Taux : 1.00	Mont dev :	904.92		Date échéance : / /	Crédit N° aff 1 :	MP :	Lit :	RESP :	TVA :	Sign : CEZ
N° ligne ana :	00001	Unité :			Quantité :	Montant société :	N° aff 2 :	904.92	Montant devise :	N° aff 3 :	904.92
Axe 0 :	Axe produit					NAT03	70		C1300		
Total Pièce : 0000000000000000002										-	904.92
Analytique :										-	904.92
N° Interne : 0000000000000000002	30/09/2012	00001	0001	XFA009	01/07/2012	Maintenance matériel A07	613500		17/11/2011 à 05/10/2012	-	92.59
Dev : EUR	Taux : 1.00	Mont dev :	92.59		Date échéance : / /	Débit N° aff 1 :	MP :	Lit :	RESP :	TVA : Z	Sign : CEZ
N° ligne ana :	00001	Unité :			Quantité :	Montant société :	N° aff 2 :	-92.59	Montant devise :	N° aff 3 :	-92.59
Axe 0 :	Axe produit					NAT05	70		C1200		
Total Pièce : 0000000000000000002										-92.59	-92.59
Analytique :										-92.59	-92.59
N° Interne : 0000000000000000002	30/09/2012	00002	0001	XFA009	01/07/2012	Maintenance matériel A07	486000		15/10/2011 à 15/11/2012	-	288.94
Dev : EUR	Taux : 1.00	Mont dev :	288.94		Date échéance : / /	Crédit N° aff 1 :	MP :	Lit :	RESP :	TVA : Z	Sign : CEZ
N° ligne ana :	00001	Unité :			Quantité :	Montant société :	N° aff 2 :	-288.94	Montant devise :	N° aff 3 :	-288.94
Axe 0 :	Axe produit					NAT05	70		C1200		
Total Pièce : 0000000000000000002										-288.94	-288.94
Analytique :										-288.94	-288.94
Total Journal : - pour la période 201209 -										-1286.45	-1286.45

2^{ème} cas : le libellé de l'écriture de CCA alimenté par « CCA nbre jours/nbre jours total »

INFOR™		CEZ01 IGS FRANCE		Utilisateur : CEZ		Date : 07/02/2013 Heure : 10:22:41					
COMPTABILISATION DES ÉCRITURES DE CCA SUR EXERCICE											
Ecritures Comptables											
Exercice : 2012 Exercice 2012 INFOR		Date d'arrêt : 30/09/2012		Période Comptable : 201209 septembre		Provisoire					
N° Enreg	Date Compta.	N° Seq	Etat.	Réf doc	Date Doc	Libellé	CG	Tiers	Date validité	Montant Débit	Montant Crédit
N° Interne : 0000000000000000001	30/09/2012	00001	0001	XCCA500	15/09/2012	CCA 92/122	613500		01/09/2012 à 31/12/2012	-	904.92
Dev : EUR	Taux : 1.00	Mont dev :	904.92		Date échéance : / /	Débit N° aff 1 :	MP :	Lit :	RESP :	TVA : Z	Sign : CEZ
N° ligne ana :	00001	Unité :			Quantité :	Montant société :	N° aff 2 :	-904.92	Montant devise :	N° aff 3 :	-904.92
Axe 0 :	Axe produit					NAT05	70		C1200		
Total Pièce : 0000000000000000001										-904.92	-904.92
Analytique :										-904.92	-904.92
N° Interne : 0000000000000000002	30/09/2012	00002	0001	XCCA500	15/09/2012	CCA 92/122	486000		17/11/2011 à 05/10/2012	-	904.92
Dev : EUR	Taux : 1.00	Mont dev :	904.92		Date échéance : / /	Crédit N° aff 1 :	MP :	Lit :	RESP :	TVA :	Sign : CEZ
N° ligne ana :	00001	Unité :			Quantité :	Montant société :	N° aff 2 :	904.92	Montant devise :	N° aff 3 :	904.92
Axe 0 :	Axe produit					NAT03	70		C1300		
Total Pièce : 0000000000000000002										-	904.92
Analytique :										-	904.92
N° Interne : 0000000000000000002	30/09/2012	00001	0001	XFA009	01/07/2012	CCA 5/324	613500		17/11/2011 à 05/10/2012	-	92.59
Dev : EUR	Taux : 1.00	Mont dev :	92.59		Date échéance : / /	Débit N° aff 1 :	MP :	Lit :	RESP :	TVA : Z	Sign : CEZ
N° ligne ana :	00001	Unité :			Quantité :	Montant société :	N° aff 2 :	-92.59	Montant devise :	N° aff 3 :	-92.59
Axe 0 :	Axe produit					NAT05	70		C1200		
Total Pièce : 0000000000000000002										-92.59	-92.59
Analytique :										-92.59	-92.59
N° Interne : 0000000000000000003	30/09/2012	00001	0001	XFA009	01/07/2012	CCA 46/396	613500		15/10/2011 à 15/11/2012	-	288.94
Dev : EUR	Taux : 1.00	Mont dev :	288.94		Date échéance : / /	Débit N° aff 1 :	MP :	Lit :	RESP :	TVA : Z	Sign : CEZ
N° ligne ana :	00001	Unité :			Quantité :	Montant société :	N° aff 2 :	-288.94	Montant devise :	N° aff 3 :	-288.94
Axe 0 :	Axe produit					NAT05	70		C1200		
Total Pièce : 0000000000000000003										-288.94	-288.94
Analytique :										-288.94	-288.94
Total Journal : - pour la période 201209 -										-1286.45	-1286.45

Ce traitement est exécuté par exercice. La date d'arrêté n'apparaît pas à l'écran, mais elle correspond au premier jour de l'exercice de sélection.

La contrepartie des « écritures de CCA hors exercice » provient des comptes automatiques paramétrés sur :

- le type 23 « Produits hors exercice »
- le type 24 « Charges hors exercice ».

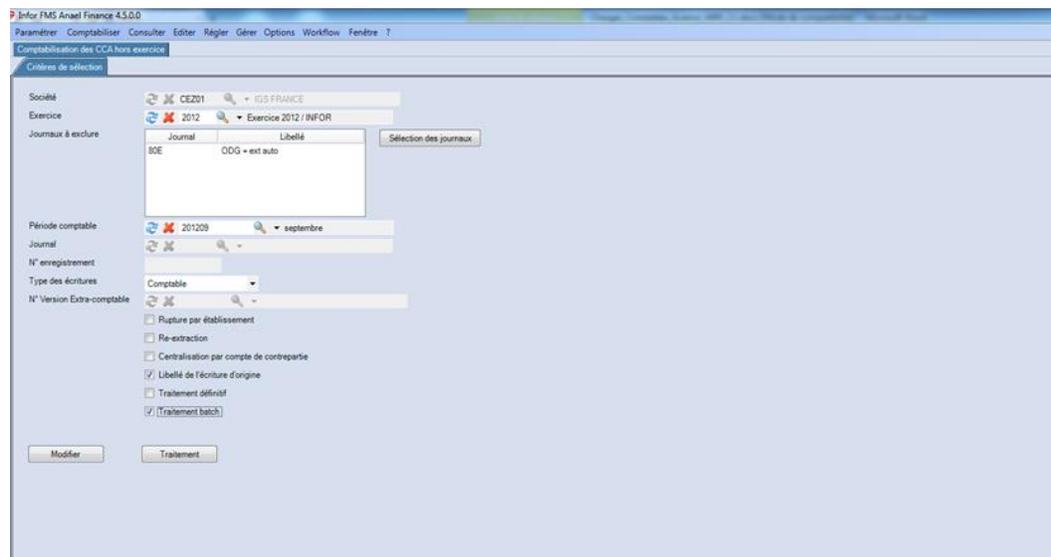
Le traitement définitif effectuée sur les étapes suivantes :

- Extraction des enregistrements correspondant aux critères de sélection
- Edition d'une liste de contrôle des écritures de CCA à générer sur la période,
- Comptabilisation des écritures de CCA dans la table des écritures interfacées FMINTEGRATION,

Marquage des mouvements traités dans la table des historiques de validité.

Critères de sélection

Les critères de sélection se présentent comme suit



Contrôles

Société : Zone protégée. Société courante.

Exercice : Zone obligatoire et modifiable. La valeur doit exister dans la table des exercices.

Journaux à exclure :

Cette zone permet d'exclure un ou plusieurs journaux dans le traitement. Il est vivement conseillé d'exclure les journaux d'OD qui sont mouvementés par les écritures de CCA hors exercice et plus particulièrement en **phase de réextraction** (sinon un message d'alerte est affiché si ce n'est pas le cas en cas de réextraction)

Période comptable : Zone obligatoire, modifiable. La période comptable doit exister dans la table des périodes et doit appartenir à l'exercice sélectionné.

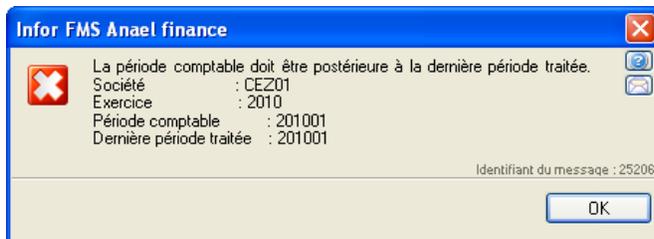
La période comptable est comparée à la dernière période traitée mémorisée dans la table des traitements de CCA. Rappelons que la dernière période traitée dans la comptabilisation des CCA hors exercice est mémorisée dans la table des traitements CCA (FMTRTCCA) sur le type d'enregistrement n° 2.

Deux cas de figure se présentent :

- Si le traitement est classique (zone « Réextraction » non cochée) :

La période comptable doit donc être postérieure strictement à la « Dernière période de comptabilisation CCA hors Exercice » traitée. La période comptable doit appartenir à l'exercice de sélection.

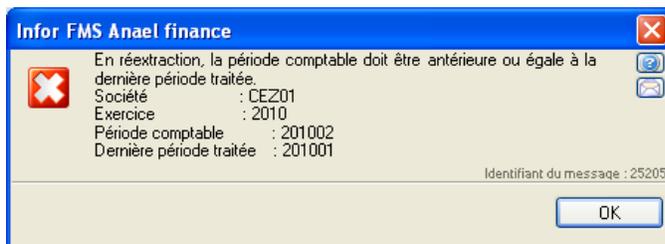
Si la période comptable est antérieure ou égale à la « Dernière période de comptabilisation CCA Hors exercice » traitée, un message bloquant s'affiche et empêche toute validation des critères de sélection.



- Si le traitement est une réextraction (zone « Réextraction » cochée) :

La période comptable doit donc être antérieure ou égale à la « Dernière période de comptabilisation CCA hors exercice » traitée. La période comptable doit appartenir à l'exercice de sélection.

Si la période n'est pas antérieure ou égale à la « Dernière période de comptabilisation CCA » traitée, un message bloquant s'affiche et empêche toute validation des critères de sélection.



Journal : Cette zone est accessible uniquement si le traitement est lancé en définitif, sinon la zone est protégée et non renseignée.

Le journal de comptabilisation devient obligatoire, et la valeur doit exister dans la table des journaux. Le journal de comptabilisation ne peut pas être un journal de reports à-nouveaux.

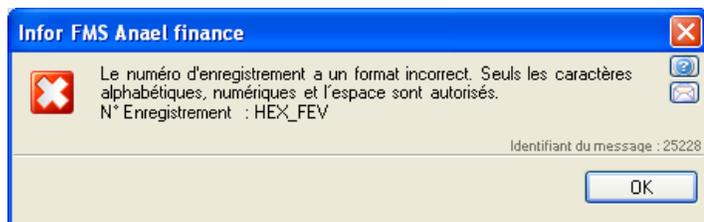
Si la période comptable ne correspond pas à la dernière période de l'exercice, alors le journal de comptabilisation doit être un journal d'OD à extourne automatique.

Si la période comptable correspond à la dernière période de l'exercice sélectionné, alors le journal de comptabilisation doit être un journal d'OD sans extourne automatique.

Ce principe est valable quel que soit le type d'écriture sélectionné, Comptable ou extracomptable.

N° enregistrement : Cette zone est accessible uniquement si le traitement est lancé en définitif, sinon la zone est protégée et non renseignée. L'affichage de cette zone est conditionné :

- Si le journal de comptabilisation est à chrono manuel, alors la zone « N° d'enregistrement » est déprotégée et devient obligatoire. Rappelons que la valeur du n° d'enregistrement ne doit pas contenir de caractères spéciaux, sinon le message bloquant suivant s'affiche



- Si le journal de comptabilisation est à chrono automatique, alors la zone « N° d'enregistrement » est protégée et non renseignée. La zone n° d'enregistrement est alors alimentée lors de la comptabilisation effective des écritures dans le brouillard.

Type d'écriture : Zone obligatoire. Les écritures de comptabilisation des CCA hors exercice peuvent être comptabilisées en comptable ou en extracomptable.

N° version extracomptable : L'affichage de cette zone est conditionné. Elle est accessible uniquement si le type d'écriture est « Extracomptable ». Si la version extracomptable est renseignée, alors le traitement extrait uniquement les mouvements comptabilisés sur ce numéro de version extracomptable et le traitement est définitif, comptabilise les écritures de CCA sur ce même numéro de version extracomptable. Ce numéro de version doit être autorisé dans le journal de comptabilisation.

Ce numéro de version extracomptable est rappelé dans l'entête de la liste de contrôle.

Rupture par établissement : Case à cocher. Si cette zone

- est cochée, alors le traitement effectue un saut de page par établissement sur la liste de contrôle, et procède à une rupture par établissement des écritures lors de l'alimentation dans la table de écritures interfacées FMINTEGRATION.
- n'est pas cochée, alors le traitement n'effectue aucune rupture par établissement sur la liste de contrôle et les écritures sont comptabilisées sur l'établissement principal de la société dans FMINTEGRATION

Libellé de l'écriture d'origine : Case à cocher. Si cette zone

- n'est pas cochée, le libellé de l'écriture de CCA est alimenté avec la mention « CCA nbre de jours / nbre total jours » et le libellé complémentaire est alimenté par « le libellé de l'écriture d'origine ».

- est cochée, le libellé de l'écriture de CCA est alimenté par le libellé d'écriture d'origine, et le libellé complémentaire est alimenté par la mention « CCA nbre de jours / nbre total de jours ».

NB : Dans le cas d'une écriture centralisée de CCA hors exercice, ce principe d'alimentation du libellé de l'écriture reste valable sur les lignes de charges. Concernant la ligne de contrepartie qui est centralisée, le libellé de l'écriture est alimenté par la mention « CCA exercice/période ».

Réextraction : Case à cocher. Non cochée par défaut.

- Si cette zone n'est pas cochée, il s'agit d'un traitement classique (sans réextraction). La période comptable doit donc être postérieure strictement à la « dernière période de comptabilisation des CCA hors exercice » traitée.
- Si cette zone est cochée, il s'agit d'une réextraction d'écritures de « CCA hors exercice » sur une période déjà traitée. La période comptable doit donc être antérieure ou égale à la « dernière période de comptabilisation des CCA hors exercice » traitée.

En phase de réextraction, les journaux d'OD de CCA doivent être exclus du traitement.

Le traitement de réextraction consiste à extraire sur une période déjà traitée, les nouvelles pièces qui n'ont pas encore été traitées sur cette même période, puis à calculer les écritures de CCA correspondantes.

Les nouvelles pièces non encore traitées sont identifiées par le fait que leur « Dernière période de comptabilisation CCA hors exercice » n'est pas renseignée dans la table des historiques de validité.

En traitement provisoire, la réextraction génère la liste de contrôle des écritures de CCA hors exercice. En traitement définitif, la réextraction génère la liste de contrôle des écritures de CCA hors exercice, puis comptabilise les écritures dans la table des écritures interfacées FMINTEGRATION.

Centralisation par compte de contrepartie : Case à cocher. Deux cas de figure se présentent :

- Si cette zone n'est pas cochée, alors le traitement génère les écritures de CCA détaillées sur la liste de contrôle des CCA et génère autant de pièces de CCA dans FMINTEGRATION que de mouvements sélectionnés.

Exemple : 4 mouvements comptables sélectionnés en USD génèrent 4 écritures de CCA

1^{ère} pièce 00001 = Compte 613100 à 486500

2^{ème} pièce 00002 = Compte 721200 à 487500

3^{ème} pièce 00003 = Compte 613200 à 486500

4^{ème} pièce 00004 = Compte 721500 à 487500

- Si cette zone est cochée, alors le traitement génère une seule pièce de CCA, sur la liste de contrôle et dans FMINTEGRATION pour tous les mouvements sélectionnés, en rupture par devise et compte de contrepartie et éventuellement par établissement.
 - o Si pas de rupture par établissement : alors le traitement effectue une rupture sur les écritures de CCA par compte automatique et par devise

- Si la rupture par établissement est demandée : alors le traitement effectue une rupture sur les écritures de CCA par établissement /compte automatique et par devise

Exemple : 4 mouvements comptables sélectionnés en USD génèrent 2 écritures de CCA en rupture sur le compte de contrepartie de l'écriture

1^{ère} pièce 00001 = 613100, 613200 à 486500

2^{ème} pièce 00002 = 721200, 721500 à 487500

Traitement définitif : Case à cocher. Si cette case

- n'est pas cochée, le traitement est provisoire. Seule la liste de contrôle des écritures de CCA hors exercice est générée avec la mention « Provisoire » dans l'entête de l'édition. Aucune écriture n'est générée dans la table des écritures interfacées FMINTEGRATION.
- est cochée, le traitement est donc définitif. Le traitement édite la liste de contrôle des écritures de CCA hors exercice, puis comptabilise les écritures dans la table des écritures interfacées FMINTEGRATION. Les mouvements traités sont alors marqués dans la zone « Dernière période de comptabilisation CCA hors exercice » dans la table des historiques de validité. Le marquage des mouvements traités repose sur les principes suivants :
 - Le traitement définitif marque tous les enregistrements traités : la zone « Dernière période de comptabilisation CCA sur Exercice » est alimentée avec le code la période correspondant à la date de traitement sur tous les mouvements extraits. L'objectif de ce marquage est d'empêcher de générer plusieurs fois les écritures de CCA sur une même période.
 - La différence entre un traitement 'classique' et une 'ré extraction' concerne le contrôle de la période à traiter, mais dans tous les cas, seuls les enregistrements non marqués sont extraits pour calcul de la CCA à extourner.
 - Rappelons que la « Dernière période de comptabilisation des CCA sur exercice » est affichée en consultation des comptes généraux et en recherche des écritures

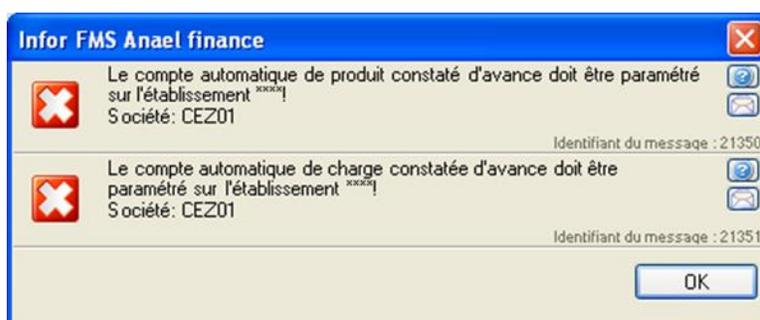
Traitement BATCH : Case à cocher. Zone facultative.

Si cette zone est cochée, le programme lance le traitement en soumission afin de libérer la session en cours.

Si cette zone n'est pas cochée, le programme lance le traitement en interactif.

Remarque préalable

Lors du lancement du traitement provisoire et définitif, le paramétrage des comptes automatiques est contrôlé sur le type 23 « Produits hors exercice », et le type 24 « Charges hors exercice » dans la table des comptes automatiques. Les comptes automatiques doivent être paramétrés au moins sur le code établissement « **** » (c'est-à-dire tous les établissements), sinon un message bloquant est affiché et empêche la validation des critères de sélection. Rappelons que les comptes automatiques peuvent être associés également à chaque établissement de la société.



Mémorisation de certains paramètres de sélection dans la table des traitements de CCA : Lors du traitement définitif (et sans réextraction), la période traitée et la date d'arrêté sont mémorisées dans la table des traitements des CCA (sur le type d'enregistrement 2). Ce principe permet ainsi de contrôler la dernière période traitée lors de la « Comptabilisation des CCA sur exercice ».

Traitement

Constatation des charges hors exercice si :

- La date de début de validité est strictement inférieure à la date de début d'exercice.

La génération de l'écriture de CCA est subordonnée au paramétrage de la fiche société :

- si la « saisie des montants négatifs » est autorisée dans la société (onglet « paramètres généraux), alors les écritures de CCA sont générées en signe inverse, et le sens du montant de charge extourné est identique au sens du montant de la charge d'origine (Exemple : Montant de la charge d'origine au débit, l'extourne de la CCA est au débit signé « - »).
- si la « saisie des montants négatifs » n'est pas autorisée dans la société (onglet « paramètres généraux), alors les écritures de CCA sont générées en sens inverse. (Exemple : Montant de la charge d'origine au débit, l'extourne de la CCA est au crédit).

Si la date de fin de validité de la charge dans la table des historiques de validité est inférieure à la date de début d'exercice, alors le montant de la charge est extourné en totalité.

L'écriture de CCA hors exercice consiste à extourner dans la table des écritures interfacées FMINTEGRATION le mouvement avec le montant monnaie société et montant en devise identiques à ceux du mouvement d'origine. La charge ou le produit est extourné en totalité.

Si le mouvement d'origine est associé à un ou plusieurs mouvements analytiques dans FMJOR, ces derniers sont extournés également pour leur montant respectif.

Exemple :

Comptabilisation le 15.01.2011 d'une pièce comptable

Compte de charge 613000 pour 1.000,00 EUR

Durée de validité de la charge : du 01.12.2010 au 28.12.2010 sur le mouvement HT.

Traitement des CCA hors exercice :

Exercice : 2011

Période comptable: 201001

Journal de comptabilisation : 80E « ODG avec extourne »

Pièce comptable en provenance de FMJOR. Date comptable : 15.01.2011 Journal 60

Compte	Sens	Mt société	Mt devise	Devise
401000 /F100	C	1196,00	1196,00	EUR
445610	D	196,00	196,00	EUR
613000	D	1000,00	1000,00	EUR
ANA01/70.NAT01	D	1000,00	1000,00	EUR

Comptabilisation des CCA dans FMINTEGRATION sur la période 201101 et journal 80E

Compte	Sens	Mt société	Mt devise	Devise
613000	D	-1000,00	-1000,00	EUR
ANA01/70.NAT01	D	-1000,00	-1000,00	EUR
486000	C	-1000,00	-1000,00	EUR

Si la date de début de validité est antérieure au 1^{er} jour de l'exercice et la date de fin de validité de la charge supérieure au 1^{er} jour de l'exercice, alors seule la part hors exercice sera extournée. Alors le traitement

- calcule
 - o le nombre de jours correspondant à l'amplitude de la validité de la charge soit 'T'
 - o puis le nombre de jours servant de calcul de base au montant à extourner soit 'H' (nombre de jours entre la date de début de validité et la date d'arrêté qui est toujours le 1^{er} jour de l'exercice dans ce traitement.
 - o Puis le montant à extourner proraté en fonction de ces deux éléments (montant initial*H/T).
- Extourne (en sens ou en signe) le montant de la charge correspondant à l'exercice précédent (N-1). Ce principe est valable pour toutes les périodes de l'exercice de sélection N.
- La recherche du compte de contrepartie automatique :
 - o compte automatique paramétré sur le type 23 « Produits hors exercice » si le compte général est un compte de produit
 - o le compte automatique paramétré sur le type 24 « Charges hors exercice » si le compte général est un compte de charge

Exemple :

Pièce comptabilisée le 17 janvier 2011

Montant de la charge compte 613800 1000,00 EUR au débit

Amplitude de validité de la charge : 01.12.2010 au 28.02.2011

Décembre 2010 : 31 jours

Janvier 2011:31 jours

Février 2011 :28 jours

Total du nombre de jours 90 joursTraitement lancé sur **Période : 201101**

Génération de l'écriture de CCA au 31.01.2011

Nombre de jours antérieurs au 1^{er} janvier 2011 = : 31 jours

1000,00 EUR x 31 jours / 90 jours = 344,44 EUR

Compte	Sens	Mt société	Mt devise	Devise	Date validité
613000	D	-344,44	-344,44	EUR	01.12.10 au 28.02.2011
ANA01/70.NAT01	D	-344,44	-344,44	EUR	01.12.10 au 28.02.2011
486000	C	-344,44	-344,44	EUR	

Même résultat sur la **période suivante 201102**

Génération de l'écriture de CCA au 28.02.2011 :

Nombre de jours antérieurs au 1^{er} janvier 2011 = : 31 jours

1000,00 EUR x 31 jours / 90 jours = 344,44 EUR

Compte	Sens	Mt société	Mt devise	Devise	Date validité
613000	D	-344,44	-344,44	EUR	01.12.10 au 28.02.2011
ANA01/70.NAT01	D	-344,44	-344,44	EUR	01.12.10 au 28.02.2011
486000	C	-344,44	-344,44	EUR	

Liste de contrôle

Edition détaillée des CCA hors exercice :

La page de garde se présente comme suit :

Société **CEZ01 IGS FRANCE**

CEZ Le 07/02/2013 à 11:19:40

Comptabilisation des écritures de CCA hors exercice

Critères de sélection

Exercice	2012	Exercice 2012 INFOR
Période Comptable	201209	septembre
N° Enregistrement		
Type Ecritures	Comptables	
Version extra comptable		
Rupture par établissement	<input type="checkbox"/>	Journaux à exclure 80E ODG avec extourne auto
Réextraction	<input type="checkbox"/>	
Centralisation/Compte de contrepartie	<input type="checkbox"/>	
Libellé de l'écriture d'origine	<input checked="" type="checkbox"/>	
Traitement Définitif	<input type="checkbox"/>	
Mode Batch	<input type="checkbox"/>	

Edition détaillée :

1^{er} cas : le libellé de l'écriture de CCA = libellé de la pièce d'origine

INFOR™										CEZ01 IGS FRANCE		Utilisateur : CEZ		Date : 07/02/2013 Heure : 10:30:42	
COMPTABILISATION DES ÉCRITURES DE CCA HORS EXERCICE												Provisoire			
ECRITURES Comptables															
Exercice : 2012 Exercice 2012 INFOR										Période Comptable : 201209 septembre					
N° Enreg	Date Compta.	N° Seq	Etab.	Réf doc	Date Doc	Libellé	CG	Tiers	Date validité	Montant Débit	Montant Crédit				
N° Interne : 0000000000000000001												Date échéance : / /			
Tiers 2 : 3,529.41												MP : Lit : RESP : TVA : Z Sign : CEZ			
Dev : EUR Taux : 1.00 Mont dev : - 3,529.41												N° aff 1 : N° aff 2 : N° aff 3 :			
N° ligne ana : 00001 Unité : Quanté : Débit Montant société : -3,529.41 Montant devise : -3,529.41												Axe 0 : Axe produit NAT05 70 C1200			
N° Interne : 0000000000000000001												Date échéance : / /			
Tiers 2 : 3,529.41												MP : Lit : RESP : TVA : Z Sign : CEZ			
Dev : EUR Taux : 1.00 Mont dev : - 3,529.41												N° aff 1 : N° aff 2 : N° aff 3 :			
N° ligne ana : 00001 Unité : Quanté : Crédit Montant société : 3,529.41 Montant devise : 3,529.41												Axe 0 : Axe produit NAT02 60 C1200			
Total Pièce : 0000000000000000001							Analytique :	-3529.41	-3529.41	CG :	-3529.41	-3529.41			
N° Interne : 0000000000000000002												Date échéance : / /			
Tiers 2 : 4,226.52												MP : Lit : RESP : TVA : Z Sign : CEZ			
Dev : EUR Taux : 1.00 Mont dev : - 4,226.52												N° aff 1 : N° aff 2 : N° aff 3 :			
N° ligne ana : 00001 Unité : Quanté : Débit Montant société : -4,226.52 Montant devise : -4,226.52												Axe 0 : Axe produit NAT05 70 C1200			
N° Interne : 0000000000000000002												Date échéance : / /			
Tiers 2 : 4,226.52												MP : Lit : RESP : TVA : Z Sign : CEZ			
Dev : EUR Taux : 1.00 Mont dev : - 4,226.52												N° aff 1 : N° aff 2 : N° aff 3 :			
N° ligne ana : 00001 Unité : Quanté : Crédit Montant société : 4,226.52 Montant devise : 4,226.52												Axe 0 : Axe produit NAT02 60 C1200			
Total Pièce : 0000000000000000002							Analytique :	-4226.52	-4226.52	CG :	-4226.52	-4226.52			
N° Interne : 0000000000000000003												Date échéance : / /			
Tiers 2 : 14,187.76												MP : Lit : RESP : TVA : Z Sign : CEZ			
Dev : EUR Taux : 1.00 Mont dev : - 14,187.76												N° aff 1 : N° aff 2 : N° aff 3 :			
N° ligne ana : 00001 Unité : Quanté : Débit Montant société : -14,187.76 Montant devise : -14,187.76												Axe 0 : Axe produit NAT05 70 C1200			
N° Interne : 0000000000000000003												Date échéance : / /			
Tiers 2 : 14,187.76												MP : Lit : RESP : TVA : Z Sign : CEZ			
Dev : EUR Taux : 1.00 Mont dev : - 14,187.76												N° aff 1 : N° aff 2 : N° aff 3 :			
N° ligne ana : 00001 Unité : Quanté : Crédit Montant société : 14,187.76 Montant devise : 14,187.76												Axe 0 : Axe produit NAT02 60 C1200			
Total Pièce : 0000000000000000003							Analytique :	-14187.76	-14187.76	CG :	-14187.76	-14187.76			

2ème cas : le libellé de l'écriture de CCA alimenté par la mention « CCA nbre / nbre jours total » :

INFOR™		CEZ01 IGS FRANCE		Utilisateur : CEZ		Date : 07/02/2013 Heure : 10:31:41					
COMPTABILISATION DES ÉCRITURES DE CCA HORS EXERCICE											
ECRITURES Comptables											
Exercice : 2012 Exercice 2012 INFOR				Période Comptable : 201209 septembre							
Provisoire											
N° Enreg	Date Compta.	N° Seq	Etab.	Réf doc	Date Doc	Libellé	CG	Tiers	Date validité	Montant Débit	Montant Crédit
30/09/2012	00001	0001	XCCA525	02/02/2012	CCA 52/221		613500		10/11/2011 à 17/06/2012	-	3,529.41
N° Interne : 00000000000000000001 Tiers 2 : Date échéance : / / MP : Lit : RESP : TVA : Z Sign : CEZ											
Dev : EUR Taux : 1.00 Mont dev : - 3,529.41 Débit N° aff 1 : N° aff 2 : N° aff 3 :											
N° ligne ana : 00001 Unité : Quantité : Montant société : - 3,529.41 Montant devise : - 3,529.41											
Axe 0 : Axe produit NAT05 70 CI200											
30/09/2012	00002	0001	XCCA525	02/02/2012	CCA 52/221		486500		/ / à / /		- 3,529.41
N° Interne : 00000000000000000001 Tiers 2 : Date échéance : / / MP : Lit : RESP : TVA : Z Sign : CEZ											
Dev : EUR Taux : 1.00 Mont dev : - 3,529.41 Crédit N° aff 1 : N° aff 2 : N° aff 3 :											
N° ligne ana : 00001 Unité : Quantité : Montant société : 3,529.41 Montant devise : 3,529.41											
Axe 0 : Axe produit NAT02 60 CI200											
Total Pièce : 00000000000000000001 Analytique : -3529.41 -3529.41 CG : -3529.41 -3529.41											
30/09/2012	00001	0001	XCCA810	01/02/2012	CCA 45/181		613500		17/11/2011 à 15/05/2012	-	4,226.52
N° Interne : 00000000000000000002 Tiers 2 : Date échéance : / / MP : Lit : RESP : TVA : Z Sign : CEZ											
Dev : EUR Taux : 1.00 Mont dev : - 4,226.52 Débit N° aff 1 : N° aff 2 : N° aff 3 :											
N° ligne ana : 00001 Unité : Quantité : Montant société : - 4,226.52 Montant devise : - 4,226.52											
Axe 0 : Axe produit NAT05 70 CI200											
30/09/2012	00002	0001	XCCA810	01/02/2012	CCA 45/181		486500		/ / à / /		- 4,226.52
N° Interne : 00000000000000000002 Tiers 2 : Date échéance : / / MP : Lit : RESP : TVA : Z Sign : CEZ											
Dev : EUR Taux : 1.00 Mont dev : - 4,226.52 Crédit N° aff 1 : N° aff 2 : N° aff 3 :											
N° ligne ana : 00001 Unité : Quantité : Montant société : 4,226.52 Montant devise : 4,226.52											
Axe 0 : Axe produit NAT02 60 CI200											
Total Pièce : 00000000000000000002 Analytique : -4226.52 -4226.52 CG : -4226.52 -4226.52											
30/09/2012	00001	0001	XCCA900B	18/02/2012	CCA 79/245		613500		14/10/2011 à 14/06/2012	-	14,187.76
N° Interne : 00000000000000000003 Tiers 2 : Date échéance : / / MP : Lit : RESP : TVA : Z Sign : CEZ											
Dev : EUR Taux : 1.00 Mont dev : - 14,187.76 Débit N° aff 1 : N° aff 2 : N° aff 3 :											
N° ligne ana : 00001 Unité : Quantité : Montant société : - 14,187.76 Montant devise : - 14,187.76											
Axe 0 : Axe produit NAT05 70 CI200											
30/09/2012	00002	0001	XCCA900B	18/02/2012	CCA 79/245		486500		/ / à / /		- 14,187.76
N° Interne : 00000000000000000003 Tiers 2 : Date échéance : / / MP : Lit : RESP : TVA : Z Sign : CEZ											
Dev : EUR Taux : 1.00 Mont dev : - 14,187.76 Crédit N° aff 1 : N° aff 2 : N° aff 3 :											
N° ligne ana : 00001 Unité : Quantité : Montant société : 14,187.76 Montant devise : 14,187.76											
Axe 0 : Axe produit NAT02 60 CI200											
Total Pièce : 00000000000000000003 Analytique : -14187.76 -14187.76 CG : -14187.76 -14187.76											

Edition centralisée des CCA hors exercice :

La page de garde se présente comme suit :

	Société	CEZ01 IGS FRANCE	CEZ	Le 07/02/2013 à 11:29:43
<u>Comptabilisation des écritures de CCA hors exercice</u>				
Critères de sélection				
Exercice	2012	Exercice 2012 INFOR		
Période Comptable	201209	septembre		
N° Enregistrement				
Type Ecritures	Comptables			
Version extra comptable				
Rupture par établissement	<input type="checkbox"/>	Journaux à exclure	80E ODG avec extourne auto	
Réextraction	<input type="checkbox"/>			
Centralisation/Compte de contrepartie	<input checked="" type="checkbox"/>			
Libellé de l'écriture d'origine	<input checked="" type="checkbox"/>			
Traitement Définitif	<input type="checkbox"/>			
Mode Batch	<input type="checkbox"/>			

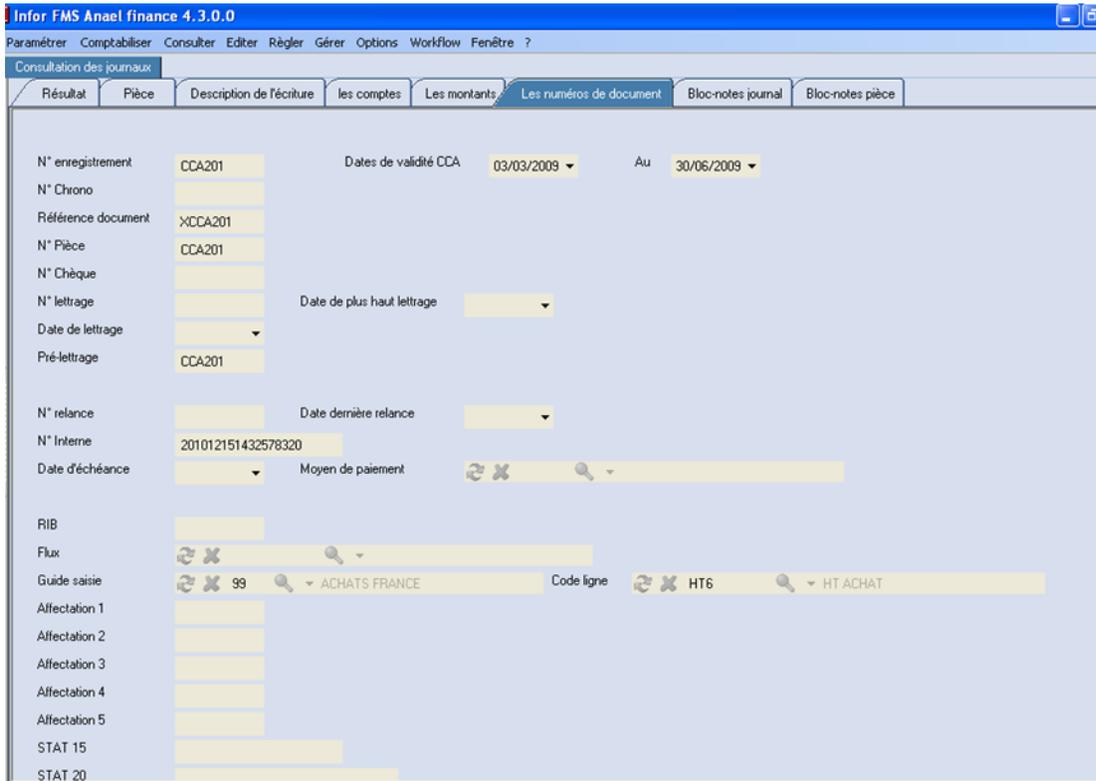
Chapitre 5 Autres traitements

Consultations

Journaux

La consultation des journaux a fait l'objet de modification afin d'afficher la date de validité des charges constatées d'avance dans l'onglet « Numéros de document ».

L'onglet « Numéros de document » se présente désormais comme suit :



Exemple du libellé de l'écriture de CCA = libellé de la pièce d'origine et, libellé complémentaire alimenté par « CCA nbre jours/ nbre jours total »

N° Interne	Journa	Typ	Exercice	Période	N° d'enregist	Date	Compte gé	Auxil	Tiers	Débit	Crédit	Libellé	Libellé complémentaire	Pré-Lettre
										Somme =	-21943,600	Somme =	-21943,600	
201302051157400000	80E	O	2012	201203	CCAMAR12	31/03/2012	613500			-3 529,41		achat module 505	CCA 52/221	CCAMAR12
201302051157400000	80E	O		201203	CCAMAR12	31/03/2012	486500				-3 529,41	achat module 505	CCA 52/221	CCAMAR12
201302051157400001	80E	O		201203	CCAMAR12	31/03/2012	613500			-4 226,52		maint matériel video	CCA 45/181	CCAMAR12
201302051157400001	80E	O		201203	CCAMAR12	31/03/2012	486500				-4 226,52	maint matériel video	CCA 45/181	CCAMAR12
201302051157400002	80E	O		201203	CCAMAR12	31/03/2012	613500			-14 187,76		maintenance matériel Z06	CCA 79/245	CCAMAR12
201302051157400002	80E	O		201203	CCAMAR12	31/03/2012	486500				-14 187,76	maintenance matériel Z06	CCA 79/245	CCAMAR12

Exemple du libellé de l'écriture de CCA alimenté par « CCA nbre jours/ nbre jours total », et le libellé complémentaire = libellé de l'écriture d'origine

N° Interne	Journa	Typ	Exercice	Période	N° d'enregist	Date	Compte gé	Auxil	Tiers	Débit	Crédit	Libellé	Libellé complémentaire	Pré-Lettre
										Somme =	-21943,600	Somme =	-21943,600	
201302051157380000	80E	O	2012	201202	CCAFEV12	29/02/2012	613500			-3 529,41		achat module 505	CCA 52/221	CCAFEV12
201302051157380000	80E	O		201202	CCAFEV12	29/02/2012	486500				-3 529,41	achat module 505	CCA 52/221	CCAFEV12
201302051157390000	80E	O		201202	CCAFEV12	29/02/2012	613500			-4 226,52		maint matériel video	CCA 45/181	CCAFEV12
201302051157390000	80E	O		201202	CCAFEV12	29/02/2012	486500				-4 226,52	maint matériel video	CCA 45/181	CCAFEV12
201302051157390001	80E	O		201202	CCAFEV12	29/02/2012	613500			-14 187,76		maintenance matériel Z06	CCA 79/245	CCAFEV12
201302051157390001	80E	O		201202	CCAFEV12	29/02/2012	486500				-14 187,76	maintenance matériel Z06	CCA 79/245	CCAFEV12

Comptes généraux

La consultation des comptes généraux a fait l'objet de modification afin d'afficher les données suivantes :

- La date de validité des charges ou des produits constatés d'avance.
- La dernière période de comptabilisation CCA sur exercice
- La dernière période de comptabilisation CCA hors exercice

La date de validité CCA peut être modifiée par l'utilisateur dans la « Modification des autres zones » sous certaines conditions.

Onglet « RESULTAT SOCIETE »

La date de validité des charges ou produits constatés d'avances a été ajoutée dans le tableur de l'onglet « Résultat société ».

Il se présente comme suit :

Etabli	Pério	Sous	Jour	Compte	N° d'e	Date	Débit	Crédit	Dev	Débit en devise
							Somme = 117988,220	Somme = 0,000		
1	0008	201003	80E	613800	CCA JAN1	01/03/2010	8 615,38		EUR	8 615,38
2	0008		80E	613800	CCA JAN1	01/03/2010	14 736,84		EUR	14 736,84
3	0008		60	613800	VM001	17/03/2010	45 000,00		EUR	45 000,00
4	0008	201004	60	613800	CCA0400	15/04/2010	5 136,00		EUR	5 136,00
5	0008	201005	60	613800	CCA480	15/05/2010	24 000,00	0,00	EUR	24 000,00
6	0001	201006	60	613800	CENTR01	15/06/2010	17 000,00		EUR	17 000,00
7	0001		60	613800	CENTR02	15/06/2010	3 500,00		EUR	3 500,00

Pièce	Référence document	Date début validité CCA	Date fin validité CCA	Type pièce	Top extra-comptable	Libellé complémentaire
1	>HE001	13/12/2009	28/02/2010	ODG	C	JOCELYNE AND CO
2	>MUL05	15/12/2009	28/02/2010	ODG	C	Voltaire SARL
3	>VM001	12/12/2009	17/04/2010	FAC	C	
4	>CCA0400	01/04/2010	30/09/2010	FAC	C	
5	>CCA480	01/05/2010	31/08/2010	FAC	C	
6	>CENTR01	01/06/2010	30/09/2010	FAC	C	
7	>CENTR02	01/06/2010	30/09/2010	FAC	C	

Remarque : une configuration par défaut est paramétrée dans notre consultation.

Exemple du libellé de l'écriture de CCA = libellé de la pièce d'origine et, libellé complémentaire alimenté par « CCA nbre jours/ nbre jours total »

Etabli	Période	Jour	Compte gé	Date	N° d'enregistrement	Débit	Crédit	Libellé écriture	Libellé complémentaire	Pré-lettrage	Date échéance	Moyen de paiement
						Somme = -21943,500	Somme = 0,000					
20	0001	201203	80E	613500	31/03/2012	-3529,41	0,00	achat module 505	CCA52/221			CCAMAR12
21	0001	201203		613500	31/03/2012	-4 226,52		maint matériel video	CCA 45/181			CCAMAR12
22	0001	201203		613500	31/03/2012	-14 187,57		maintenance matériel 205	CCA 79/245			CCAMAR12

Exemple du libellé de l'écriture de CCA alimenté par « CCA nbre jours/ nbre jours total », et le libellé complémentaire = libellé de l'écriture d'origine

Etablis	Période	Jour	Compte gé	Date	N° d'enregistrement	Débit	Crédit	Libellé écriture	Libellé complémentaire	Pré-lettrage	Date échéance	Moyen de pa
	201204		613500	30/04/2012	CCAAVR12	-3 529,41		CCA 52/221	achat module S05			
	201204		613500	30/04/2012	CCAAVR12	-4 226,52		CCA 45/181	maint matériel video			
	201204		613500	30/04/2012	CCAAVR12	-14 187,76		CCA 79/245	maintenance matériel Z06			
						Somme = -21943,690	Somme = 0,000					

Bouton « Modification des autres zones »



Pièce	Référence document	Date	Modification	Idité CCA	Date fin validité CCA	Type pièce	Top extra-comptable	Libellé compléme
XHE001		13/12/2009			28/02/2010	ODG	C	JOCELYNE AND CO
XMUL05		15/12/2009			28/02/2010	ODG	C	Voltaire SARL
XVM001		12/12/2009			17/04/2010	FAC	C	
XCCA0400		01/04/2010			30/09/2010	FAC	C	
XCCA480		01/05/2010			31/08/2010	FAC	C	
XCENTR01		01/06/2010			30/09/2010	FAC	C	
XCENTR02		01/06/2010			30/09/2010	FAC	C	

En « **Modification des autres zones** », trois zones ont été ajoutées à l'écran :

- Date de validité début et fin CCA
- Dernière période de comptabilisation CCA sur exercice (associée au mouvement)
- Dernière période de comptabilisation CCA hors exercice (associée au mouvement)

Seule la zone « Dates de validité CCA » est modifiable sous certaines conditions.

Elle se présente comme suit :

La date de validité CCA **n'est pas modifiable** par l'utilisateur :

- Si le compte général n'est pas de type CCA sur le mouvement comptable, alors la date de validité est interdite sur le mouvement comptable. La date de validité des CCA est protégée et non renseignée.

La date de validité CCA **est modifiable** par l'utilisateur si :

- Si le compte général est de type CCA sur le mouvement comptable, et si la date de validité est déclarée obligatoire sur ce compte dans le plan comptable général :

La date de début et la date de fin de validité CCA doivent être renseignées sur le mouvement de comptabilité générale. La date de fin validité doit être postérieure strictement à la date de début de validité. La durée de validité doit être valide.

- Si le compte général est de type CCA dans le mouvement comptable, et si la date de validité est déclarée facultative sur ce compte dans le plan comptable général, deux cas de figure se présentent :
 - o Si l'amplitude de dates est déjà renseignée sur le mouvement de comptabilité générale, elle est pré-chargée par défaut à l'écran. La date de fin de validité doit être strictement supérieure à la date de début de validité. La durée de validité doit être valide.
 - o Si l'amplitude de dates n'est pas renseignée sur le mouvement de comptabilité générale : lors de la validation de l'enregistrement, la date de début de validité et la date de fin de validité sont alors forcées par l'amplitude de dates de la période de comptabilisation de l'écriture. La date de début de validité CCA est alimentée par le premier jour de la période de comptabilisation de l'écriture. La date de fin de validité CCA est alimentée par le dernier jour de la période de comptabilisation de l'écriture.

La date de fin de validité doit être strictement supérieure à la date de fin de validité.
La durée de validité doit être valide.

Modification éventuelle de la date de validité CCA :

En cas de modification, si la « dernière période de comptabilisation CCA sur exercice » est renseignée sur le mouvement sélectionné, la date de fin de validité doit être postérieure ou égale à la dernière période de comptabilisation. Ce contrôle est effectué par rapport au dernier jour de la dernière période de comptabilisation.



Onglet « PIECE »

La date de validité des charges ou produits constatés d'avances a été ajoutée dans le tableur de l'onglet « Pièce ». Il se présente comme suit :

Infor FMS Anael finance 4.3.0.0

Paramétrer Comptabiliser Consulter Editer Régler Gérer Options Workflow Fenêtre ?

Consultation des comptes généraux

Résultat société Pièce Solde Description de l'écriture les comptes Les montants Les numéros de document Bloc-notes compte général Bloc-notes pièce

	Etabli	Journ	Exerci	Période	Sous-période	N° d'enregist	Date	Compte	Auxil	Tiers	Débit	Crédit	Da
											Somme = 49000,...	Somme = 25,...	
1	0008	60	2010	201005		CCA480	15/05/2010	401110	F	F750	0,00	25 000,00	20/07/2014
2	0008	60	2010	201005		CCA480	15/05/2010	445620	F	F750	1 000,00		
3	0008	60	2010	201005		CCA480	15/05/2010	613800			24 000,00		
4	0008	60	2010	201005		CCA480	15/05/2010	613800			24 000,00		

Infor FMS Anael finance 4.3.0.0

Paramétrer Comptabiliser Consulter Editer Régler Gérer Options Workflow Fenêtre ?

Consultation des comptes généraux

Résultat société Pièce Solde Description de l'écriture les comptes Les montants Les numéros de document Bloc-notes compte général Bloc-notes pièce

	Chrono	Réf. Document	Devis	Montant devise	Cours	Date début validité CCA	Date fin validité CCA	N° Chèque	Flu
1	XCCA480		EUR	-25 000,00	1,000000000				
2	XCCA480		EUR	1 000,00	1,000000000				
3	XCCA480		EUR	24 000,00	1,000000000	01/05/2010	31/08/2010		
4	XCCA480		EUR	24 000,00	1,000000000	01/05/2010	31/08/2010		

Remarque : une configuration par défaut est paramétrée dans notre consultation.

Bouton « Annulation Pièce »

Rappelons que la fonction « Annulation Pièce » permet d'extourner la pièce comptable dans le brouillard directement.

Si la pièce est annulée par le bouton « Annulation Pièce », le traitement reconduit les dates de validité CCA de la pièce d'origine sur la pièce qui est extournée dans le brouillard. La validation du brouillard alimentera ainsi la table de l'historique des dates de validité CCA (table FMCCADAT) afin de générer un mouvement en sens inverse.

Onglet « DESCRIPTION DE L'ECRITURE »

L'onglet « Description de l'écriture » a fait l'objet de modification. En effet, les zones suivantes ont été ajoutées à l'écran :

Date de début et de fin de validité CCA

Dernière période de comptabilisation CCA sur exercice (associée au mouvement)

Dernière période de comptabilisation CCA hors exercice (associée au mouvement)

Ces zones sont en affichage, donc non modifiables par l'utilisateur à ce stade.

NB : Rappelons que les données affichées dans l'onglet « Description de l'écriture » correspondent à celles du mouvement qui est sélectionné dans l'onglet « Pièce ».

La description de l'écriture se présente comme suit :

Infor FMS Anael finance 4.3.0.0	
Paramétrer Comptabiliser Consulter Editer Régler Gérer Options Workflow Fenêtre ?	
Consultation des comptes généraux	
Résultat société Pièce Solde Description de l'écriture les comptes Les montants Les numéros de document Bloc-notes compte général Bloc-notes pièce	
Société	CEZ01
Exercice	2010 Exercice 2010
Date de pièce	12/05/2010
Date comptable	15/05/2010
Période	201005 MAI
Sens	Débit
Journal	60 ACHATS DE MARCHANDISES
Type de pièce	FAC FACTURE
Etablissement	0008 PARIS bastille
Type d'écriture	Comptable
Numéro de version extra-comptable	
Signature	SUP
Libellé	module spécif paie
Libellé complémentaire	
Responsable	
Code interne	N
N° ligne	3
N° ligne analytique	0
Dates de validité CCA	01/05/2010 Au 31/08/2010
Dernière période de comptabilisation CCA sur exercice	201006
Dernière période de comptabilisation CCA hors exercice	

Comptes auxiliaires

La consultation des tiers a fait l'objet de modification afin d'afficher la date de validité des charges ou des produits constatés d'avance.

Onglet « PIECE »

La date de validité des charges ou produits constatés d'avances a été ajoutée dans le tableur de l'onglet « Pièce ». Cette valeur est renseignée uniquement sur les comptes généraux qui sont déclarés de type CCA dans le plan comptable général.

Il se présente comme suit :

	Etablis	Exercice	Jour	Période	Sous pér	Compte	Auxil	Tiers	N° d'enreg	Date	Débit	Crédit	Date
1	0008	2009	60	200902		401110	F	F530	CCA201	02/02/2009	0,00	45 000,00	20/03/2009
2	0008	2009	60	200902		445620	F	F530	CCA201	02/02/2009	5 000,00		
3	0008	2009	60	200902		613800			CCA201	02/02/2009	40 000,00		
4	0008	2009	60	200902		613800			CCA201	02/02/2009	40 000,00		

	Chèque	N° Pièce	Réf. Document	Devise	Montant devise	Date début validité CCA	Date fin validité CCA	Cours	Flu
1		CCA201	XCCA201	EUR	-45 000,000			1,000000000	
2		CCA201	XCCA201	EUR	5 000,000			1,000000000	
3		CCA201	XCCA201	EUR	40 000,000	03/03/2009	30/06/2009	1,000000000	
4		CCA201	XCCA201	EUR	40 000,000	03/03/2009	30/06/2009	1,000000000	

Remarque : une configuration par défaut est paramétrée dans notre consultation

Bouton « Annulation Pièce »



Rappelons que la fonction « Annulation Pièce » permet d'extourner la pièce comptable dans le brouillard directement.

Si la pièce est annulée par le bouton « Annulation Pièce », le traitement reconduit les dates de validité CCA de la pièce d'origine sur la pièce qui est extournée dans le brouillard. La validation du brouillard alimentera ainsi la table de l'historique des dates de validité CCA (table FMCCADAT) afin de générer un mouvement en sens inverse.

Recherche des écritures

La « Recherche des écritures en comptabilité générale et auxiliaire » et la « Recherche des écritures en comptabilité analytique » ont fait l'objet de modification afin de prendre en compte les informations liées aux comptes généraux déclarés de type CCA (Charge ou produit constaté d'avance) dans le plan comptable général.

Recherche des écritures en comptabilité générale et auxiliaire

Les onglets « Résultat » et « Pièce » ont été modifiés afin d'afficher les dates de validité début et fin dans le tableur.

L'onglet « Description de l'écriture » permet d'afficher les informations suivantes :

- La date début et fin de validité des charges ou des produits constatés d'avance.
- La dernière période de comptabilisation CCA sur exercice
- La dernière période de comptabilisation CCA hors exercice

La date de validité CCA peut être modifiée par l'utilisateur dans la « Modification des autres zones » sous certaines conditions. Ce bouton n'existe pas en « Recherche des écritures analytiques ».

Recherche des écritures en comptabilité analytique

Les onglets « Résultat » et « Pièce » ont été modifiés afin d'afficher les dates de validité début et fin dans le tableur.

L'onglet « Description de l'écriture » permet d'afficher les informations suivantes :

- La date début et fin de validité des charges ou des produits constatés d'avance.
- La dernière période de comptabilisation CCA sur exercice
- La dernière période de comptabilisation CCA hors exercice

Recherche en « comptabilité générale et auxiliaire »

Les différents onglets qui ont été modifiés sont les suivants :

- Résultat, et bouton « Modification des autres zones »
- Pièce et « Annulation Pièce »
- Description de l'écriture

Onglet « RESULTAT SOCIETE »

La date de validité des charges ou produits constatés d'avance a été ajoutée dans le tableur de l'onglet « Résultat société ».

Il se présente comme suit :

Infor FMS Anael finance 4.3.0.0

Paramétrer Comptabiliser Consulter Editer Régler Gérer Options Workflow Fenêtre ?

Recherche d'écritures

Résultat Pièce Description de l'écriture les comptes Les montants Les numéros de document

	Etibli	Code	Exerci	Périod	Sous période	N° Enreg	Date comptable	Compte général	Montant débit	Tiers payeur	Tiers
1	0008	60	2009	200902		CCA400A	15/02/2009	613800	22 000,00		
2	0008	60	2009	200902		CCA410A	15/02/2009	613800	8 000,00		
3	0008	60	2009	200902		CCA201	02/02/2009	613800	40 000,00		

Infor FMS Anael finance 4.3.0.0

Paramétrer Comptabiliser Consulter Editer Régler Gérer Options Workflow Fenêtre ?

Recherche d'écritures

Résultat Pièce Description de l'écriture les comptes Les montants Les numéros de document

entaire	Référence doc	Date de doc	Montant débit (devise)	Montant crédit (devise)	Date début validité CCA	Date fin validité CCA
1	XCCA400A	15/02/2009	22 000,000	0,000	01/05/2009	30/09/2009
2	XCCA410A	15/02/2009	8 000,000	0,000	01/06/2009	31/08/2009
3	XCCA201	02/02/2009	40 000,000	0,000	03/03/2009	30/06/2009

Remarque : une configuration par défaut est paramétrée dans notre consultation.

Bouton « Modification des autres zones »



La date de validité des charges ou produits constatés d'avance est désormais affichée dans la « **Modification des autres zones** ».

Elle peut être modifiée selon certaines conditions.

La date de validité CCA **n'est pas modifiable** par l'utilisateur :

- Si le compte général n'est pas de type CCA sur le mouvement comptable, alors la date de validité est interdite sur le mouvement comptable. La date de validité des CCA est protégée et non renseignée.

La date de validité CCA **est modifiable** par l'utilisateur si :

- Si le compte général est de type CCA sur le mouvement comptable, et si la date de validité est déclarée obligatoire sur ce compte dans le plan comptable général :
 - o La date de début et la date de fin de validité CCA doivent être renseignées sur le mouvement de comptabilité générale. La durée de validité doit être valide. La date de fin validité doit être postérieure strictement à la date de début de validité.
- Si le compte général est de type CCA dans le mouvement comptable, et si la date de validité est déclarée facultative sur ce compte dans le plan comptable général, deux cas de figure se présentent :
 - o Si l'amplitude de dates est déjà renseignée sur le mouvement de comptabilité générale, elle est pré-chargée par défaut à l'écran. La date de fin de validité doit être strictement supérieure à la date de début de validité. La durée de validité doit être valide.
 - o Si l'amplitude de dates n'est pas renseignée sur le mouvement de comptabilité générale : La date de début de validité et la date de fin de validité sont alors forcées par l'amplitude de dates de la période de comptabilisation de l'écriture. La date de début de validité CCA est alors alimentée par le premier jour de la période de comptabilisation de l'écriture. La date de fin de validité CCA est alors alimentée par

le dernier jour de la période de comptabilisation de l'écriture. La date de fin de validité doit être strictement supérieure à la date de fin de validité. La durée de validité doit être valide.

Modification éventuelle de la date de validité CCA

En cas de modification, si la « dernière période de comptabilisation CCA sur exercice » est renseignée sur le mouvement, la date de fin de validité doit être postérieure ou égale à la dernière période de comptabilisation. Ce contrôle est effectué par rapport au dernier jour de la dernière période de comptabilisation.



Onglet « PIECE »

La date de validité des charges ou produits constatés d'avance a été ajoutée dans le tableur de l'onglet « Pièce ». Il se présente comme suit :

Infor FMS Anael finance 4.3.0.0

Paramétrer Comptabiliser Consulter Editer Règler Gérer Options Workflow Fenêtre ?

Recherche d'écritures

Résultat Pièce Description de l'écriture les comptes Les montants Les numéros de document

	Etabli	Journ	Exercice	Période	N° d'enreg	Date	Compte	Auxi	Tiers	Débit	Crédit	Ana	L
1	0008	60	2009	200902	CCA400A	15/02/2009	401110	F	F850	0,00	25 000,00		modu
2	0008	60	2009	200902	CCA400A	15/02/2009	445620	F	F850	3 000,00	0,00		modu
3	0008	60	2009	200902	CCA400A	15/02/2009	613800			22 000,00	0,00		modu
4	0008	60	2009	200902	CCA400A	15/02/2009	613800			22 000,00	0,00	A	modu

Infor FMS Anael finance 4.3.0.0

Paramétrer Comptabiliser Consulter Editer Règler Gérer Options Workflow Fenêtre ?

Recherche d'écritures

Résultat Pièce Description de l'écriture les comptes Les montants Les numéros de document

rs livré	Ref. Docu	CI	Nature	Chapitre	N° Pièce	Devis	Montant devis	Date début validité	Date fin validité	Cours
1	XCCA400A				CCA400A	EUR	-25 000,000			1,00000
2	XCCA400A				CCA400A	EUR	3 000,000			1,00000
3	XCCA400A				CCA400A	EUR	22 000,000	01/05/2009	30/09/2009	1,00000
4	XCCA400A	CI300	NAT03	70	CCA400A	EUR	22 000,000	01/05/2009	30/09/2009	1,00000

Remarque : une configuration par défaut est paramétrée dans notre consultation.

Bouton « Annulation Pièce »

Rappelons que la fonction « Annulation Pièce » permet d'extourner la pièce comptable dans le brouillard directement.

Si la pièce est annulée par le bouton « Annulation Pièce », le traitement reconduit les dates de validité CCA de la pièce d'origine sur la pièce qui est extournée dans le brouillard. La validation du brouillard alimentera ainsi la table de l'historique des dates de validité CCA (table FMCCADAT) afin de générer un mouvement en sens inverse.

Onglet « DESCRIPTION DE L'ECRIURE »

L'onglet « Description de l'écriture » a fait l'objet de modification. En effet, les zones suivantes ont été ajoutées à l'écran :

- Date de début et de fin de validité CCA
- Dernière période de comptabilisation CCA sur exercice
- Dernière période de comptabilisation CCA hors exercice

Ces zones sont en affichage, donc non modifiables par l'utilisateur à ce stade.

NB : Rappelons que les données affichées dans l'onglet « Description de l'écriture » correspondent à celles du mouvement qui est sélectionné dans l'onglet « Pièce ».

La description de l'écriture se présente comme suit :

Infor FMS Anael finance 4.3.0.0

Paramétrer Comptabiliser Consulter Editer Régler Gérer Options Workflow Fenêtre ?

Recherche d'écritures

Résultat Pièce Description de l'écriture les comptes Les montants Les numéros de document

Société	CEZ01
Exercice	2009 Exercice 2009
Date de pièce	15/02/2009
Date comptable	15/02/2009
Période	200902 février
Sens	Débit
Journal	60 ACHATS DE MARCHANDISES
Type de pièce	FAC FACTURE
Etablissement	0008 PARIS bastille
Type d'écriture	Comptable
Numéro de version extra-comptable	
Signature	SUP
Libellé	module D16
Libellé complémentaire	
Responsable	
Code interne	N
N° ligne	3
N° ligne analytique	0
Dates de validité CCA	01/05/2009 Au 30/09/2009
Dernière période de comptabilisation CCA sur exercice	200906
Dernière période de comptabilisation CCA hors exercice	

Recherche en « comptabilité analytique »

Les onglets « Résultat » et « Pièce » ont été modifiés afin d'afficher les dates de validité début et fin dans le tableur.

L'onglet « Description de l'écriture » permet d'afficher les informations suivantes :

- La date début et fin de validité des charges ou des produits constatés d'avance.
- La dernière période de comptabilisation CCA sur exercice
- La dernière période de comptabilisation CCA hors exercice

Onglet « RESULTAT »

La date de validité des charges ou produits constatés d'avance a été ajoutée dans le tableur de l'onglet « Résultat ». Il se présente comme suit :

	Etabli	Exerci	Périod	Sous pér	Co	N° Enregi	Date co	N° axe	C.I	Cha	Nature	Montant débit	Montant cr
1	0008	2009	200902		60	CCA400A	15/02/2009	0	C1300	70	NAT03	22000,000	
2	0008	2009	200902		60	CCA410A	15/02/2009	0	C1300	70	NAT03	8000,000	
3	0008	2009	200902		60	CCA201	02/02/2009	0	C1300	70	NAT03	40000,000	

se	Référence d	Date de doc	Date début validité CCA	Date fin validité CCA	Libellé complémentaire	Cours de devise	Quantité
1	XCCA400A	15/02/2009	01/05/2009	30/09/2009		1,000000000	0,000
2	XCCA410A	15/02/2009	01/06/2009	31/08/2009		1,000000000	0,000
3	XCCA201	02/02/2009	03/03/2009	30/06/2009		1,000000000	0,000

Remarque : une configuration par défaut est paramétrée dans notre consultation

Onglet « PIECE »

La date de validité des charges ou produits constatés d'avance a été ajoutée dans le tableur de l'onglet « Pièce ». Il se présente comme suit :

Infor FMS Anael finance 4.3.0.0

Paramétrer Comptabiliser Consulter Editer Régler Gérer Options Workflow Fenêtre ?

Recherche d'écritures

Résultat Pièce Description de l'écriture les comptes Les montants Les numéros de document

	Etabli	Journ	Exercice	Période	N° d'enreg	Date	Compte	Auxi	Tiers	Débit	Crédit	Ana	L
1	0008	60	2009	200902	CCA400A	15/02/2009	401110	F	F850	0,00	25 000,00		mod
2	0008	60	2009	200902	CCA400A	15/02/2009	445620	F	F850	3 000,00	0,00		modu
3	0008	60	2009	200902	CCA400A	15/02/2009	613800			22 000,00	0,00		modu
4	0008	60	2009	200902	CCA400A	15/02/2009	613800			22 000,00	0,00	A	modu

Infor FMS Anael finance 4.3.0.0

Paramétrer Comptabiliser Consulter Editer Régler Gérer Options Workflow Fenêtre ?

Recherche d'écritures

Résultat Pièce Description de l'écriture les comptes Les montants Les numéros de document

rs livré	Réf. Docu	Cl	Nature	Chapitre	N° Pièce	Devis	Montant devise	Date début validité	Date fin validité	Cours
1	XCCA400A				CCA400A	EUR	-25 000,000			1,00000
2	XCCA400A				CCA400A	EUR	3 000,000			1,00000
3	XCCA400A				CCA400A	EUR	22 000,000	01/05/2009	30/09/2009	1,00000
4	XCCA400A	CI300	NAT03	70	CCA400A	EUR	22 000,000	01/05/2009	30/09/2009	1,00000

Remarque : une configuration par défaut est paramétrée dans notre consultation.

Bouton « Annulation Pièce »



Si la pièce est annulée par le bouton « Annulation Pièce », le traitement reconduit les dates de validité CCA de la pièce d'origine sur la pièce qui est extournée dans le brouillard. La validation du brouillard alimentera automatiquement la table de l'historique de validité FMCCADAT afin de générer un mouvement en sens inverse.

Onglet « DESCRIPTION DE L'ECRITURE »

L'onglet « Description de l'écriture » a fait l'objet de modification. En effet, les zones suivantes ont été ajoutées à l'écran :

- Date de début et de fin de validité CCA
- Dernière période de comptabilisation CCA sur exercice
- Dernière période de comptabilisation CCA hors exercice

Ces zones sont en affichage, donc non modifiables par l'utilisateur à ce stade.

La description de l'écriture se présente comme suit :

Infor FMS Anael finance 4.3.0.0

Paramétrer Comptabiliser Consulter Editer Régler Gérer Options Workflow Fenêtre ?

Recherche d'écritures

Résultat Pièce Description de l'écriture les comptes Les montants Les numéros de document

Société	CEZ01
Exercice	2009 Exercice 2009
Date de pièce	15/02/2009
Date comptable	15/02/2009
Période	200902 fevrier
Sens	Débit
Journal	60 ACHATS DE MARCHANDISES
Type de pièce	FAC FACTURE
Etablissement	0008 PARIS bastille
Type d'écriture	Comptable
Numéro de version extra-comptable	
Signature	SUP
Libellé	module D16
Libellé complémentaire	
Responsable	
Code interne	N
N° ligne	3
N° ligne analytique	1
Dates de validité CCA	01/05/2009 Au 30/09/2009
Dernière période de comptabilisation CCA sur exercice	200906
Dernière période de comptabilisation CCA hors exercice	

Editions

Comptes rendus de saisie

Désormais, la date de validité des charges ou produits constatés d'avance est éditée sur les comptes rendus de saisie si elle est renseignée sur le mouvement comptable.

L'édition se présente comme suit :

										
Société : CEZ01 IIFOR (CEZ01)				COMPTE RENDU DE SAISIE			Utilisateur : SUP		Date 03/01/2011 à 16:31:08	
Etablissement : 0001 PARIS Siège				Exercice : 2010 du 01/01/2010 au 31/12/2010					Page 1 / 1	
JAL Type	Date pièce	Date Compta	N° Doc	Réf.Externe	Libellé	Période pièce : 201006		Saisie par	SUP	Le 28/11/2010 à 11:26:42
60 FAC	12/06/2010	15/06/2010	CENTR02	XCENTR02	module ZD8	du 30/06/2010 au 01/06/2010		N° INT	201011261126420000	
Echéance	20/07/2010	Mode Rqk	4 Lettre chèque		Bon à payer 0					
Ligne	Ligne ana	Compte général	Compte auxiliaire	Tiers payeur	Tiers livré	DEV	Quantités	Débit	Crédit	
00001		4011 10	F8 50	GAETAN SARL		EUR		0,00	4 000,00	
00002		4456 20	F8 50	GAETAN SARL		EUR		500,00	0,00	
00003		6138 00		Lover PARIS		EUR		3 500,00	0,00	
Dt Valid CCA01/06/2010 à 30/09/2010										
ANA 00001				Mt			3 500,00	0,00		
Ave 0		Ave produit	C1300	70	NAT03			En EUR		4 000,00
										4 000,00
Cadre réservé contrôle imputation analytique :										
Ligne	Ave	Centre	Chapitre	Nature		Quantités	Débit	Crédit		
Observations :						Bon pour paiement				
						Responsables	Chef de service	Direction		
						Le :	Le :	Le :		

Grand livre général

Désormais, la date de validité des charges ou produits constatés d'avance est éditée sur le grand-livre général si elle est renseignée sur le mouvement comptable.

L'édition se présente comme suit :

infor		Société : CEZ01 INFOR		Utilisateur : CEZ		Le 23/06/2022 à 17:14:56							
GRAND LIVRE GÉNÉRAL													
Exercice : 2020				Période : 202009 septembre 2020 à 202009 septembre 2020									
Ecritures comptables triées par Numéro de document													
Comptes généraux : 600999		ACHATS AUTOLIQUIDES		à 700200		VENTES MARC IT							
Présentation : Compte		Devise : Monnaie société											
JAL	Date	N° Enreg.	Libellé	Etab.	EC	Réf doc.	Débit	Crédit	Solde	DEV	Montant devise	Lettrage	Echéance
Compte 600999		ACHATS AUTOLIQUIDES											
Total antérieur				0008			1 200,00		1 200,00				
Compte : 600999		ACHATS AUTOLIQUIDES											
Report de début de période							1 200,00		1 200,00				
Mouvement de la période													
Totaux des capitaux à fin de période							1 200,00		1 200,00				
Compte 613500		LOYER CCA dat facul											
80E	30/09/2020	832	LOYER JANVIER 2020	0001		DIFLOY01	- 1 458,33		- 1 458,33	EUR	- 1 458,33		
Dt Valid CCA 15/12/2020 à 31/12/2021													
80E	30/09/2020	833	LOYER LOCALS SIEGE	0001		LOYER003R	- 3 994,74		- 3 994,74	EUR	- 3 994,74		
Dt Valid CCA 01/05/2020 à 31/05/2022													
80E	30/09/2020	834	LOYER DIJON FT	0001		LOYR700M	- 2 344,29		- 2 344,29	EUR	- 2 344,29		
Dt Valid CCA 01/07/2020 à 31/07/2022													
Total antérieur				0001			9 125,00		9 125,00	EUR			
Compte : 613500		LOYER CCA dat facul											
Report de début de période							9 125,00		9 125,00				
Mouvement de la période							- 7 797,36		- 7 797,36				
Totaux des capitaux à fin de période							1 327,64		1 327,64				
Compte 666000		PERTE DE CHANGE											
Total antérieur				0008			0,01		0,01				
Compte : 666000		PERTE DE CHANGE											
Report de début de période							0,01		0,01				
Mouvement de la période													
Totaux des capitaux à fin de période							0,01		0,01				
Compte 668000		PERTES SUR REGLT											
Total antérieur				0008			7,00		7,00				
Compte : 668000		PERTES SUR REGLT											
Report de début de période							7,00		7,00				
Mouvement de la période													
Totaux des capitaux à fin de période							7,00		7,00				
Compte 700200		VENTES MARC IT											
Total antérieur				0008				11 700,00		- 11 700,00			
Compte : 700200		VENTES MARC IT											

Page 1

Grand livre analytique

Désormais, la date de validité des charges ou produits constatés d'avance est éditée sur le grand-livre général si elle est renseignée sur le mouvement analytique.

Rappelons que la date de validité CCA du mouvement de comptabilité générale est toujours reconduite sur les mouvements analytiques associés.

L'édition se présente comme suit :

Centre d'origine		CCLT		CENTRE CCLT							
JAL	N° Enreg	Date Compta.	Cpt Généré	Libellé	Etab.	Débit	Crédit	Solde	Quantité / UO		
Chapitre		Nature		Destination							
60		CHAP 60 ACH									
		NAT02		NATURE 02 LYON							
				B001		IMPUTATION B001					
80E	832	30/09/2020	613500	LOYER JANVIER 2020	0001	- 1 458,33					
				Dt Valid CCA du 15/12/2020 à 31/12/2021							
80E	833	30/09/2020	613500	LOYER LOCAUX SIEGE	0001	- 3 994,74					
				Dt Valid CCA du 01/05/2020 à 31/05/2022							
80E	834	30/09/2020	613500	LOYER DIJON FT	0001	- 2 344,29					
				Dt Valid CCA du 01/07/2020 à 31/07/2022							
Total NAT02 NATURE 02 LYON											
Mouvement de la période (septembre 2020 à septembre 2020)							- 7 797,36			- 7 797,36	
Total 60 CHAP 60 ACH											
Mouvement de la période (septembre 2020 à septembre 2020)							- 7 797,36			- 7 797,36	
Total CCLT CENTRE CCLT											
Mouvement de la période (septembre 2020 à septembre 2020)							- 7 797,36			- 7 797,36	
Centre d'origine		CIS00		Progiciel de PAIE WS							
JAL	N° Enreg	Date Compta.	Cpt Généré	Libellé	Etab.	Débit	Crédit	Solde	Quantité / UO		
Chapitre		Nature		Destination							
5A		CHAP 5A									
		NAT05		NATURE 05							
				B005		Agence de Brest					
70	636	03/09/2020	700500	VTE MODULE DE BASE	0008		5 833,33				
70	390	19/09/2020	700500	VTE MARCHAND G77	0008		7 583,33				
70	391	19/09/2020	700500	VTE MARCH ITALIE	0008		2 833,33				
70	634	19/09/2020	700500	VTE MARCHANDISE T6	0008		1 000,00				
70	392	20/09/2020	700500	VTE MARCHAND G77	0008		7 583,33				
70	393	20/09/2020	700500	VTE MARCHAND G77	0008		7 583,33				
70	635	23/09/2020	700500	VTE MODULE GT6	0008		5 000,00				

Journaux

Désormais, la date de validité des charges ou produits constatés d'avance est éditée sur l'édition des journaux si elle est renseignée sur le mouvement comptable et/analytique.

Rappelons que la date de validité CCA du mouvement de comptabilité générale est toujours reconduite sur les mouvements analytiques associés.

L'édition de contrôle se présente comme suit :

Société		CEZ01 INFOR		Etablissement		Tous		Utilisateur : CEZ		Le 23/06/2022 à 17:01:59				
infor		EDITION DES JOURNAUX												
		Ecritures comptables												
Exercice :		2020		Exercice 2020						Devise : Monnaie société				
Période :		202001 JANVIER 2020		à		202012 DÉCEMBRE 2020								
JOURNAL		80E		ODG avec extourne auto										
N° Enreg.	Etab.	Date	Compte	Aux	Tiers	Libellé	Réf doc	Sign	EC/A	Débit	Crédit	Echéance	Dev	Val.Dev
368	0008	01/08/2020	401110	F	F628	REGUL MODULE DE PAIE G7	REGUL930	CEZ			- 1 200,00	29/08/2020	EUR	1 200,00
368	0008	01/08/2020	445625			REGUL MODULE DE PAIE G7	REGUL930	CEZ		- 200,00		01/01/1	EUR	- 200,00
368	0008	01/08/2020	600600			REGUL MODULE DE PAIE G7	REGUL930	CEZ		- 1 000,00		01/01/1	EUR	- 1 000,00
CI : C1800			CHAP : 60			NAT : NAT06	NATURE 06		A	- 1 000,00		Axe 0	EUR	- 1 000,00
CI : B600			CHAP : 60			NAT : NAT06	NATURE 06		A	- 1 000,00		Axe 1	EUR	- 1 000,00
CI : V307			CHAP : 60			NAT : NAT06	NATURE 06		A	- 1 000,00		Axe 2	EUR	- 1 000,00
Total N° enregistrement : 368										- 1 200,00	- 1 200,00		EUR	
Total Période : 202008 aout 2020										- 4 600,00	- 4 600,00			
832	0001	30/09/2020	613500			LOYER JANVIER 2020	DIFLOY01	CEZ		- 1 458,33		01/01/1	EUR	- 1 458,33
						Di Valid CCA 15/12/2020 à 31/12/2021								
CI : CCLT			CHAP : 60			NAT : NAT02	NATURE 02 LYON		A	- 1 458,33		Axe 0	EUR	- 1 458,33
CI : B001			CHAP : 60			NAT : NAT02	NATURE 02 LYON		A	- 1 458,33		Axe 1	EUR	- 1 458,33
832	0001	30/09/2020	486000			LOYER JANVIER 2020	DIFLOY01	CEZ		- 1 458,33	- 1 458,33	01/01/1	EUR	1 458,33
CI : C1300			CHAP : 70			NAT : NAT03	NATURE 03 DIJON		A	- 1 458,33	- 1 458,33	Axe 0	EUR	1 458,33
Total N° enregistrement : 832										- 1 458,33	- 1 458,33		EUR	
833	0001	30/09/2020	613500			LOYER LOCAUX SIEGE	LOYER003R	CEZ		- 3 994,74		01/01/1	EUR	- 3 994,74
						Di Valid CCA 01/05/2020 à 31/05/2022								
CI : CCLT			CHAP : 60			NAT : NAT02	NATURE 02 LYON		A	- 3 994,74		Axe 0	EUR	- 3 994,74
CI : B001			CHAP : 60			NAT : NAT02	NATURE 02 LYON		A	- 3 994,74		Axe 1	EUR	- 3 994,74
833	0001	30/09/2020	486000			LOYER LOCAUX SIEGE	LOYER003R	CEZ		- 3 994,74	- 3 994,74	01/01/1	EUR	3 994,74
CI : C1300			CHAP : 70			NAT : NAT03	NATURE 03 DIJON		A	- 3 994,74	- 3 994,74	Axe 0	EUR	3 994,74
Total N° enregistrement : 833										- 3 994,74	- 3 994,74		EUR	
834	0001	30/09/2020	613500			LOYER DIJON FT	LOYR700M	CEZ		- 2 344,29		01/01/1	EUR	- 2 344,29
						Di Valid CCA 01/07/2020 à 31/07/2022								
CI : CCLT			CHAP : 60			NAT : NAT02	NATURE 02 LYON		A	- 2 344,29		Axe 0	EUR	- 2 344,29
CI : B001			CHAP : 60			NAT : NAT02	NATURE 02 LYON		A	- 2 344,29		Axe 1	EUR	- 2 344,29
834	0001	30/09/2020	486000			LOYER DIJON FT	LOYR700M	CEZ		- 2 344,29	- 2 344,29	01/01/1	EUR	2 344,29
CI : C1300			CHAP : 70			NAT : NAT03	NATURE 03 DIJON		A	- 2 344,29	- 2 344,29	Axe 0	EUR	2 344,29
Total N° enregistrement : 834										- 2 344,29	- 2 344,29		EUR	
Total Période : 202009 septembre 2020										- 7 797,36	- 7 797,36			
835	0001	01/10/2020	613500			LOYER JANVIER 2020	DIFLOY01	CEZ		1 458,33		01/01/1	EUR	1 458,33
						Di Valid CCA 15/12/2020 à 31/12/2021								
CI : CCLT			CHAP : 60			NAT : NAT02	NATURE 02 LYON		A	1 458,33		Axe 0	EUR	1 458,33
CI : B001			CHAP : 60			NAT : NAT02	NATURE 02 LYON		A	1 458,33		Axe 1	EUR	1 458,33
835	0001	01/10/2020	486000			LOYER JANVIER 2020	DIFLOY01	CEZ		1 458,33	1 458,33	01/01/1	EUR	- 1 458,33
CI : C1300			CHAP : 70			NAT : NAT03	NATURE 03 DIJON		A	1 458,33	1 458,33	Axe 0	EUR	- 1 458,33
Total N° enregistrement : 835										1 458,33	1 458,33		EUR	

Chapitre 6 Extourne des OD de fin d'année

Applications aux CCA de fin d'année

Si les OD sont comptabilisées en fin d'année sur des journaux d'OD sans contrepassation automatique, il est possible de les extourner sur la première période de N+1.

→ Menu « Options » → « Utilitaires » → « Extourne des OD de fin d'année »

L'utilitaire « Extourne des OD de fin d'année » permet de sélectionner le ou les journaux d'OD qui ne sont pas à extourne automatique

- Pour générer les écritures d'extourne dans FMINTEGRATION sur la première période de l'exercice N+1, et sur le journal de réception de l'extourne renseigné dans les critères de sélection (identique ou différent du journal extrait).
- En réinitialisant la date début de validité dans la pièce générée su N+1 avec la date de début de la période de report autrement dit par le 1er jour de l'exercice de report.
- En marquant les mouvements comptables dans FMINTEGRATION et dans les tables des mouvements historiques (Zone Affectation 2 marquée par APRxxxxxx) afin de ne pas les ré-extraire lors d'un nouveau traitement

Seules sont traitées les écritures

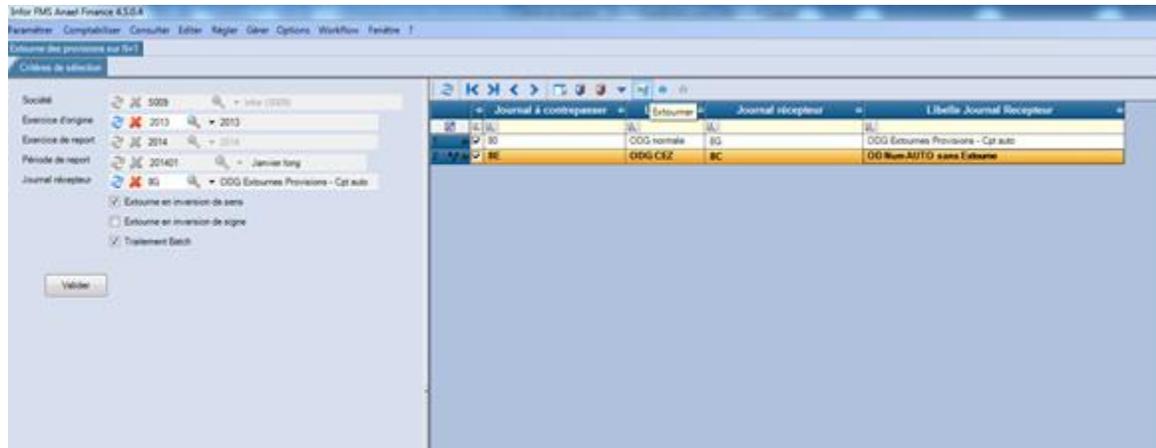
- comptables (Type C).
- enregistrées sur la dernière période de l'exercice.

Le journal étant le principal critère de sélection, il est recommandé d'enregistrer dans les journaux différents les écritures de fin d'année qui ne doivent pas être extournées sur N+1 de celles qui doivent l'être (sinon, il faudra les supprimer de FMINTEGRATION manuellement par la mise à jour des écritures avant l'intégration définitive.

Si les écritures de CCA sont comptabilisées sur des journaux à extourne automatique sur P+1, la reprise est automatique sur l'exercice suivant puisque la pièce est générée avec exactement les mêmes données, en signe ou en sens inverse. L'utilisateur doit alors modifier les dates de début de validité sur toutes les écritures de CCA extournées sur N+ 1.

Critères de sélection

L'écran de sélection se présente comme suit :



Contrôle des zones

Société : cette zone est protégée. Elle correspond à la société courante.

Exercice d'origine :

Cette zone est obligatoire. Le code doit exister dans la table des exercices. Le traitement extrait les OD de fin d'année sur la dernière période de cet exercice. Lors de la validation de l'exercice d'origine, les deux zones suivantes « Exercice de report, et période de report » sont automatiquement pré-chargées.

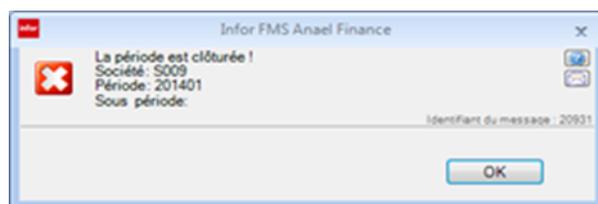
Exercice de report :

Cette zone n'est pas accessible. Elle est alimentée automatiquement à la validation de l'exercice d'origine. Cette zone correspond à l'exercice d'origine +1. L'exercice de report doit être ouvert. Sinon un message bloquant est affiché à l'écran.



Période de report :

Cette zone n'est pas accessible. Elle est alimentée automatiquement à la validation de l'exercice d'origine. Cette zone correspond à la 1ère période de l'exercice de report. Elle doit être ouverte sinon un message bloquant est affiché à l'écran.



En effet, les écritures d'extourne sont comptabilisées au 1er jour de la première période de l'exercice de report.

Exemple : Extraction des OD de fin d'année sur décembre 2013. Les extournes seront générées au 01.01.2014 dans FMINTEGRATION.

Journal récepteur :

Cette zone est obligatoire. Le journal récepteur doit être un journal d'OD, ouvert, à numérotation automatique et sans extourne automatique.

Extourne en inversion de sens :

L'affichage de cette zone est conditionné. Si la zone « Extourne en inversion de sens » est cochée, alors la zone « Extourne en inversion de signe » est protégée et non renseignée. Sinon, cette zone est accessible dans tous les cas.

Extourne en inversion de signe.

L'affichage de cette zone est conditionné. Deux cas de figure se présentent :

- Si la société n'autorise pas les montants négatifs : la zone « Extourne en inversion de sens » est automatiquement cochée et la zone « Extourne en inversion de signe » est protégée et non renseignée.
- Si la société autorise les montants négatifs : la zone « Extourne en inversion de signe » est accessible si la zone « Extourne en inversion de sens » n'est pas cochée.

Remarque : Au moins un des deux types d'inversion doit être sélectionné dans les critères de sélection.

Tableur

Après avoir validé les critères de sélection (le code exercice d'origine, exercice de report, période de report, et le journal récepteur de l'extourne), le traitement recherche les journaux d'OD sans extourne qui ont des écritures d'OD comptables sur la dernière période de l'exercice d'origine, puis les affiche dans le tableur.

Le journal récepteur affiché dans le tableur est automatiquement pré-chargé par le journal récepteur en provenance des critères de sélection. Le journal récepteur du tableur peut faire l'objet d'une modification si besoin. Il doit respecter les critères de sélection qui sont définis ci-dessus dans la zone « Journal récepteur ».

La case à cocher permet de sélectionner tout ou partie des journaux dans la liste. Mais au moins un des journaux doit être sélectionné pour lancer le traitement.

Les boutons :

- Le bouton "Sélectionner" permet de sélectionner en rafale tous les journaux d'OD présents dans le tableur.
- Le bouton "Désélectionner" permet de désélectionner en rafale tous les journaux d'OD présents dans le tableur.
- Le bouton "Extourner" permet de valider l'extourne des OD dans FMINTEGRATION. Quand on presse ce bouton, le traitement affiche un message de confirmation : « Vous allez extourner les provisions. Voulez-vous continuer ? ».
 - o Si oui, le traitement lance l'extourne des OD dans FMINTEGRATION.
 - o Si non, le traitement donne la possibilité de modifier les critères de sélection et ne génère pas les extournes dans FMINTEGRATION.

Traitement

L'extraction des enregistrements repose sur les principes suivants :

- Le traitement recherche dans FMJOR les écritures d'OD comptabilisées sur des journaux de type OD sans extourne, sur la dernière période de l'exercice d'origine.
- Ces écritures d'OD proviennent de la dernière période de l'exercice d'origine, qu'elles soient comptabilisées sur des sous-périodes à blanc ou des sous-périodes renseignées.
- Les écritures d'OD doivent être de type comptable (Type C). Les OD de type extracomptable sont d'office exclues de la sélection.
- Les écritures d'OD ne doivent pas être marquées dans la zone Affectation 2 dans FMJOR (Affectation 2 = NULL)

Si toutes ces conditions sont réunies, le traitement génère dans FMINTEGRATION les écritures d'extourne en inversion de sens, ou inversion de signe en fonction des critères de sélection et met à jour la date de début de validité de CCA existante.

Ces extournes sont générées sur le 1er jour de l'exercice de report.

Marquage des écritures

Les écritures traitées sont marquées dans la référence Affectation 2 par la racine « APR + n° de chrono » attribué automatiquement en rupture sur le numéro de pièce interne. Le n° compteur provient du code traitement « Z ».

- Marquage des enregistrements extraits dans les historiques FMJOR, FMHISTORAUXI, FMHISTORGENE. Tous les mouvements (de comptabilité générale et analytique) sont marqués.
- Marquage des enregistrements dans FMINTEGRATION

Le marquage des OD de fin d'année sélectionnées est donc identique au marquage de leur extourne respective dans FMINTEGRATION.

===